

UNIVERSITE LIBANAISE
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES
Centre de Recherches

الجمهورية اللبنانية
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

Etude sur
**L'INTÉGRATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE SYRIENNE
DANS LA SOCIÉTÉ LIBANAISE**

Située dans le cadre général des migrations
de main-d'œuvre

République Libanaise
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public
(C.P.E.S.P.)

Youssef H. HAJJAR

UNIVERSITE LIBANAISE
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES

Centre de Recherches

1971
الجمهورية اللبنانية
مركز الدراسات الاجتماعية
رقم 736 ورد في 1/54

Etude sur
L'INTEGRATION DE LA MAIN-D'OEUVRE SYRIENNE DANS
LA SOCIETE LIBANAISE
Située dans le cadre général des migrations de
main-d'oeuvre

331. a8 L
HEF

Youssef H. HAJJAR



AVANT-PROPOS

Notre première pensée va au Centre de Recherches de l'Institut des Sciences Sociales, que nous remercions, en la personne de son vénéré Doyen, Docteur César Nasr, de nous avoir permis de faire, par contrat, la présente étude, et de nous avoir aidé à surmonter les difficultés administratives qui ont été causées par notre retard.

C'est ensuite des excuses que nous voudrions présenter au professeur responsable, Monsieur Salem Zablit, que nous avons dérangé plutôt que consulté, durant notre travail; et nous tenons à préciser que nous sommes personnellement seuls responsables des imperfections de la recherche.

Et, pour être brefs, nous réunissons dans une même pensée reconnaissante, tous ceux qui ont collaboré à l'achèvement de ce travail: le secrétariat de l'Institut des Sciences Sociales, ceux qui nous ont fourni références et renseignements, les enquêteurs, ceux qui ont réalisé la polycopie...

Nous avons conscience que la seule façon pour nous, de répondre à ces bonnes volontés, c'est de poursuivre les recherches dans un champ, que cette étude nous a révélé vaste et fécond... Notre intention est d'y consacrer tout le temps que nous laissent nos travaux.

Youssef H. HAJJAR
Beyrouth le 19/10/1971

I N T R O D U C T I O N

L'observateur qui passe, au Liban, près d'un chantier en construction, ou d'un camion que l'on décharge, ou dans un village au moment de la cueillette ou des labours..., ne peut s'empêcher de remarquer ces individus, habillés le plus souvent de vieilles salopettes de l'armée US, pieds nus ou dans des chaussures en plastique; accomplissant les tâches les plus pénibles, parlant un langage à l'accent étrange pour le libanais... Leurs regards furtifs et méfiants posent des questions. L'on sait que ce sont surtout des syriens; dans certaines régions, on les gratifie même de noms spéciaux, indiquant leur région d'origine: Nseiri, ou Haurani..

Un phénomène qui n'échappe plus à personne, et qui constitue pour le sociologue un problème qu'il ne peut ignorer plus longtemps. Pourquoi la présence au Liban, de ces travailleurs de plus en plus nombreux? Quelle place leur réserve la société qui les accueille? Quelles sont leurs conditions de vie?

Pourtant, le phénomène n'est pas nouveau, ni spécifique du Liban. L'humanité a toujours été mobile, et certaines périodes de l'histoire ont été des temps forts de migrations... Les dernières en date ont même peuplé des pays entiers, et le Liban y a versé sa cotisation d'émigrés.

Cependant, le phénomène actuel observé au Liban reste quand même, pour une certaine part, nouveau, tout en n'étant pas unique. Il s'apparente en effet, à ce qui se passe surtout dans l'Europe de l'Ouest, et il est nouveau par sa nature, ses causes et ses conséquences...

On ne l'a pas encore systématiquement abordé au Liban. D'où la nécessité, pour le chercheur, de se référer à l'expérience de l'Europe Occidentale, et de se hâter, avant qu'il ne soit trop tard. En effet, les conséquences sociales de ce phénomène deviennent très vite des problèmes difficiles à résoudre pour la société d'accueil.

Voilà qui commande la politique à suivre, à celui qui se penche sur le problème. Après avoir nourri quelque temps, l'illusion d'aborder, d'une façon directe, la question de l'intégration de cette main-d'oeuvre étrangère dans la société libanaise, par une enquête sociologique, nous nous sommes sentis peu armés pour le faire.

Il a donc fallu aller puiser dans les sources d'information que nous fournit l'Europe Occidentale, et qui ont déjà tourné et retourné le problème, tel qu'il se pose dans les pays d'immigration, et même, jusqu'à une certaine mesure, dans les pays d'émigration. C'est surtout le cas de la France qui a retenu notre attention.

On pourrait objecter, déjà, que le cas de L'Amérique du Nord peut aussi être instructif. C'est vrai, mais dans une moindre mesure; le phénomène au Liban s'apparente plutôt à ce qui se passe actuellement en Europe, qu'à ce qui s'est passé aux Etats-Unis. Cela paraîtra davantage quand nous entrerons dans les détails; mais qu'il nous suffise de dire ici que les "immigrés" syriens au Liban sont en grande partie des saisonniers, ou des ouvriers qui, à plus ou moins longue échéance, ont l'intention de rentrer dans leur pays.

Nous allons donc présenter, dans une première partie, ce qui nous paraît instructif, et qui prépare notre propos, de l'expérience européenne, et dans la mesure du possible, le cadre conceptuel et d'analyse auquel ont abouti les chercheurs et les sociologues de ces pays.

Dans une seconde partie, nous essaierons de dégager, à travers les sources rares dont nous avons pu disposer, le profil du problème, tel qu'il se présente dans sa totalité au Liban. D'abord, une présentation des étrangers au Liban; ensuite, ce que nous savons sur le phénomène de l'immigration syrienne, de loin la plus importante; et, enfin, une brève analyse des conditions qui le créent.

Dans la troisième partie, nous donnerons les résultats d'une pré-enquête sociologique, faite sur un échantillon réduit, et s'intéressant à tout ce qui touche le fait que les individus interrogés

sont venus travailler au Liban: raisons, accueil, travail, logement, dépenses, contacts sociaux, etc... Nos prétentions sont modestes, et sont imposées par le cadre de notre travail; celui-ci ne nous permet, en effet, que de préparer à une étude de plus grande envergure, qui soit à la taille du phénomène lui-même, et qui ne peut être menée que par une équipe ou un organisme aux larges possibilités.

Notre contribution par la présente étude sera donc partielle. Mais c'est par un tel travail que doit être préparé l'examen approfondi du problème qui nous occupe. Si par les pages que voici, nous faisons sentir aux intéressés la nécessité urgente d'étudier le problème, nous considérerons avoir été d'une grande utilité.

PREMIERE PARTIELa migration de main-d'oeuvre,
phénomène sociologique.

Le terme migration et ses dérivés évoquent un éventail de mouvements de population très variés. Pourtant, le problème qui nous occupe actuellement est spécifique. Il s'inscrit dans le cadre de la société industrielle au XXème siècle. Il s'agit d'un type particulier de migrant, celui qui quitte son milieu, parce que celui-ci ne lui offre plus des possibilités d'emploi, qui lui permettent d'avoir sa "place au soleil" dans la nouvelle société de consommation, pour aller vendre son travail dans un milieu qui en a besoin. Ce n'est plus, -faisons cette comparaison à titre d'exemple-, cet émigré-aventurier qui s'en va dans l'espoir de s'enrichir rapidement et dans la ferme intention de "peupler" un nouveau pays et de le construire en construisant sa nouvelle vie...

Ce phénomène donc, spécifique, il nous faut le placer dans le cadre général des migrations, pour comprendre, par contraste, son importance et sa nature. Ce sera l'objet du premier chapitre, dans lequel nous ferons une présentation sommaire des types les plus importants de migrations.

Une fois situé, ce problème spécifique peut alors être clairement abordé. Dans le second chapitre, nous essaierons de présenter les conditions qui le favorisent, dans le pays d'émigration, comme dans celui d'immigration, ainsi que les diverses formes qu'il peut revêtir, du point de vue temps, sexe, âge, état matrimonial, etc...

Dans le troisième chapitre, nous exposerons les problèmes auxquels se sont heurtés ces pays de l'Europe Occidentale, qui ont reçu ce déferlement de main-d'oeuvre: il a fallu la pourvoir en emploi, en logement, lui donner les instruments nécessaires à son adaptation, prévoir déjà son retour aux pays d'origine...

Ce problème aux larges dimensions a surtout été abordé en Europe, et presque toujours dans le cadre d'organismes, nationaux ou internationaux, dans le but d'aboutir à des politiques d'action, afin que les conditions du phénomène soient pliées aux exigences de la justice et de l'humanisation. Cependant, il n'a pas manqué que des personnes, intéressées aux questions qu'il pose, se soient penchées sur son étude, sur le plan de la pensée théorique et de l'analyse conceptuelle et sociologique. Nous essaierons donc, dans le quatrième chapitre, de donner l'essentiel de leur réflexion.¹

Nous nous efforcerons dans cette partie, d'être concis et bref, dans la mesure du possible. Nous évitons ainsi de parler des politiques suivies dans les pays d'immigration, en vue de maîtriser le phénomène: ces politiques, dans leur majorité, sont particulières aux pays qui les adoptent; notre but, par ailleurs, n'est pas d'aboutir à préconiser une action quelconque, mais de préparer à l'étude scientifique du problème.

De plus, dès le second chapitre, nous nous limitons au problème spécifique de la migration de la main-d'oeuvre, telle que définie au départ dans le premier, et cela pour une meilleure fécondité dans nos réflexions ainsi centrées.

Enfin, au lieu de surcharger le texte de détails, nous préférons renvoyer, quand cela est possible, aux sources, et nous essaierons, à la fin de cette partie, de présenter une bibliographie donnant l'essentiel des références.

1. Il est indispensable de noter aussi que les problèmes posés par cette migration, deviennent comme le cheval de bataille des factions politiques qui se font face dans l'Europe Occidentale, notamment en France; ce qui rend difficile la décantation des études, contaminées par les idéologies de départ, pour en dégager ce qui est du domaine de la science, et qui dépasse la polémique.

CHAPITRE PREMIER

L'éventail des migrations.

La société humaine, avons-nous dit plus haut, a toujours été mobile. Essayons, sans remonter trop loin, de faire une classification des mouvements migratoires, surtout ceux qui ont accompagné la naissance et l'évolution de la société industrielle. Et pour que cet essai ne soit pas un simple exposé neutre, nous essaierons de le mener de telle façon que ce qu'il y a d'original dans le phénomène qui nous intéresse, -la migration de la main-d'oeuvre-, soit clairement mis en relief.

On peut déjà, en adoptant le critère géographique, distinguer la migration nationale et la migration internationale; par ailleurs, celle-ci peut avoir diverses formes.

A- La migration nationale, c'est-à-dire celle qui se passe à l'intérieur d'un même pays, et qui peut prendre des formes très diverses, allant d'un mouvement saisonnier, nécessité par des travaux agricoles, entre des régions voisines, jusqu'à la mobilité permanente d'une population mouvante (entre 20 à 30% de la population des Etats-Unis changent de résidence chaque année!). Mais le phénomène qui a été le plus important, par son universalité et par sa portée socio-économique, c'est sans nul doute l'exode rural. Et c'est précisément ce phénomène qui s'apparente le plus avec celui qui nous occupe: le déracinement d'une population essentiellement rurale, et son adaptation à un milieu industriel et urbain.¹

Cependant, s'il y a ressemblance dans le passage d'un genre de vie rural à un autre industriel, il y a en plus, dans la migra-

1. Il suffit de parcourir rapidement une liste bibliographique des publications de l'OCDE, pour se rendre compte de l'importance de ce problème d'adaptation. Pour la ressemblance entre main-d'oeuvre étrangère et rurale, cfr. "Séminaire international mixte sur l'adaptation des travailleurs ruraux et étrangers à l'industrie" Wiesbaden, 10-13 Décembre 1963, OCDE. Paris 1965. Cfr. aussi H. Bartoli dans *Esprit*, numéro spécial, avril 1966, p. 887.

tion internationale, les problèmes de langue, de culture, très souvent de religion ou même de race et de couleur..., qui la rendent différente de l'exode rural.

B- La migration internationale. Les échanges de population entre nations et continents ont pris des formes très variées: de la conquête armée des hordes barbares ou des armées régulières, au mouvement massif à la recherche d'une vie meilleure. Le critère de distinction que nous allons adopter, c'est celui du but premier de la migration; et nous allons nous limiter, rappelons-le, à l'ère industrielle.

1- Migration culturelle. Elle est surtout le fait d'étudiants ou de personnes au stade de la formation. De sa nature même, elle est temporaire. Elle devient exceptionnellement définitive, et quand elle le devient, elle perd le plus souvent son caractère culturel. En 1963, il y a 21.937 étudiants étrangers en France, soit 1,2% de la population étrangère! Notons que c'est une minorité privilégiée, car les problèmes d'adaptation sont pour elle plus faciles que pour le reste des étrangers.

2- Migration politique. La raison principale qui la cause est politique, et elle peut être soit la fuite devant une occupation étrangère, soit la fuite devant un régime plus ou moins vexatoire.

Mais si la raison de départ est politique, les problèmes auxquels cette population migrante se heurte dans le pays d'accueil sont toujours les mêmes que pour les autres immigrants: langue, culture, religion ou race,... Mais, de par leur situation même, l'opinion est mieux préparée pour recevoir les réfugiés; par ailleurs, le fait que, le plus souvent, cette population n'est pas homogène du point de vue professionnel, fait que leur insertion dans l'activité économique du pays d'accueil est diverse; il s'y trouvera évidemment un lot important de main-d'oeuvre, qui répond aux caractéristiques du phénomène qui fait notre propos.

3- Migration économique. C'est de loin la plus importante; elle est, en même temps, causée et favorisée par le progrès de la société industrielle. Les progrès techniques ont causé la

1. Cfr. Esprit, op. cit., pp. 546-549.

2. Pour avoir un exemple, on peut se référer au même numéro d'Esprit pages 550 et sq., pour une présentation des réfugiés en France; pages 631 et sq., pour leur statut; etc... En outre le cas polonais aux USA est un thème classique de la psychologie sociale américaine; cfr. par exemple O. Klineberg.

poussée démographique dans tous les continents de la planète; mais, en même temps que certains pays, ou certaines zones, fortement industrialisés, ont absorbé au fur et à mesure leur population grandissante, dans d'autres régions, l'excès de population crée le chômage, apparent ou dissimulé. D'où, les migrations économiques, facilitées par ailleurs par les moyens de communication, de plus en plus aisés, et de moins en moins coûteux.

On peut distinguer deux courants de migration économique, ayant chacun un temps fort dans l'histoire de la société industrielle: jusqu'à la seconde guerre mondiale, le point de convergence est l'Amérique; depuis, c'est l'Europe Occidentale, qui prend de plus en plus la relève. Précisons que ces deux courants sont ainsi très schématisés; en outre, ils ont été et restent toujours concomitants; c'est leur intensité respective qui permet la distinction.

De plus chacun de ces deux courants a ses caractéristiques particulières. On peut dire, en gros, que le premier est le fait d'émigrants-pionniers, et le second, celui des "galériens" de la société industrielle. Et cette distinction est, à notre avis, plus importante que celle de l'axe géographique. Il faut en plus y ajouter le caractère plutôt permanent du premier courant, et celui, plutôt temporaire, du second.

Cet éventail des migrations n'est sûrement pas exhaustif, sousaucun rapport. Il n'est pas dans notre intention de l'être, le cadre de notre étude ne l'exigeant pas. Il était cependant nécessaire de le faire, pour situer notre sujet. La main-d'oeuvre syrienne au Liban constitue, nous semble-t-il, un phénomène qui s'apparente à celui de la migration de la main-d'oeuvre vers l'Europe, donc à la seconde catégorie de la migration économique. Aussi, allons-nous y contrer notre attention dès le chapitre suivant.

1. Pour cette distinction dans la migration économique, cfr. Bernard Granotier: Les travailleurs immigrés en France, pp. 30 et sq. Ed. Maspéro, Paris 1970.

CHAPITRE SECOND

La migration de main-d'oeuvre.

C'est donc cette migration, qui a pris, depuis la 2^{de} guerre mondiale, des proportions grandioses, qui va désormais retenir notre attention. Nous consacrons ce chapitre à la décrire; d'abord, nous allons présenter une analyse économique des conditions qui la nécessitent; ensuite, quelques unes de ses conséquences les plus importantes; enfin, nous donnerons une petite description de ses caractéristiques.

A- Les conditions génératrices de migration. Tous les auteurs s'accordent à voir que ce sont des facteurs essentiellement économiques qui causent les migrations de main-d'oeuvre, tout en les affectant aussi de coefficients démographiques¹. Nous avons dit brièvement, dans le chapitre précédent, une sorte de résumé schématique de ces conditions, en parlant des migrations économiques. Voyons à présent quelles sont ces conditions dans les pays fournisseurs, d'un côté, et dans les pays d'accueil de l'autre.

1- Les pays fournisseurs de main-d'oeuvre. Il y a eu plusieurs efforts pour les classer; on peut les résumer ainsi, en se basant sur les caractéristiques économiques: il y a trois groupes de pays:

a- Les pays industrialisés. Ceux-ci exportent aussi de la "main-d'oeuvre", mais en général hautement spécialisée, et qui ne pose pas les mêmes problèmes d'adaptation; leur effectif est par ailleurs, relativement faible, et les auteurs s'occupent peu de leur cas.

1. Cependant, dès que l'on pousse un peu loin l'analyse, des divergences apparaissent, répondant à des soucis différents. Ainsi, B. Granotier défend, sans le cacher, ses analyses marxistes, en critiquant, entre autres, R. Descloîtres, qui, lui, poursuit un but normatif, en vue de mieux agir pour l'adaptation des immigrants. H. Bartoli, par contre, reste sur un plan scientifique. Nous allons essayer, pour notre part, de donner l'essentiel, en nous référant, s'il le faut, à telle ou telle position particulière.

b- Les pays semi-industrialisés. C'est-à-dire ceux où l'essor démographique et les nouvelles conditions juridiques et techniques dans les milieux ruraux ont causé une forte dose de sous-emploi, qui n'est pas totalement résorbée par des centres industriels suffisamment développés.

B. Granotier y distingue deux sous-groupes; d'une part, l'Italie et l'Espagne, où l'industrie a "décollé", et d'autre part, les pays plus en retard, tels que la Grèce et le Portugal.

C'est donc dans l'émigration que l'excès de main-d'oeuvre dans ces pays, trouve son exutoire.

c- Les pays sous-développés, où l'industrialisation est encore embryonnaire: Afrique du Nord et Afrique Noire, Turquie, Iran, Egypte, etc... Là encore, des sous-groupes sont distingués par les auteurs, selon des critères assez divers: race et distance géographique, religion (R. Descloîtres); appartenance politique par la colonisation (B. Granotier). Quoi qu'il en soit, la condition importante, c'est le sous-développement.

Il nous semble bon de noter aussi un autre critère de distinction des pays fournisseurs; il se base sur la proportion des effectifs employés dans chacun des trois secteurs (primaire, secondaire et tertiaire) de l'économie. Les pays fournisseurs se caractérisent par un gonflement considérable du tertiaire, en face d'un secondaire qu'on peut qualifier de "rachitique"².

Ces deux façons de distinguer se recouvrent pratiquement; cependant, il nous semble que le critère du degré d'industrialisation est mieux utilisé par les auteurs, et donne des distinctions qui expliquent plus directement la génération des migrations.

2- Les pays d'accueil. Le même premier groupe des pays fournisseurs forme celui des pays d'accueil; mais alors qu'il exportait une main-d'oeuvre qualifiée, il reçoit plutôt les contingents d'ouvriers, qui se chargent des besognes les plus dures de l'activité

-
1. Pour plus de détails sur ces distinctions, on peut se référer à R. Descloîtres, "Les travailleurs étrangers: leur adaptation au travail industriel et à la vie urbaine". Ch. II. OCDE, 1967.
 2. Cfr. "Les travailleurs émigrés retournent dans leurs pays". OCDE, 1967. Pages 15-16.

productrice.

Dans ces pays, en effet, malgré la poussée démographique pour certains, et à cause de la stagnation pour d'autres, la main-d'oeuvre locale, mobilisée par l'exode rural et toute sorte de migration interne, n'arrive pas à couvrir tous les emplois; d'ailleurs, avec la promotion professionnelle à laquelle elle accède, elle se désaffecte de certaines activités, pour lesquelles il devient nécessaire de faire appel à l'immigrant étranger. C'est d'ailleurs ce qui explique une certaine dose de chômage, toujours existante, dans la main-d'oeuvre locale.

C'est ainsi que l'Allemagne, la Suisse, la France, la Belgique, le Royaume-Uni, ... reçoivent chacun son lot d'immigrants, avec des politiques particulières de recrutement, où plusieurs facteurs entrent en jeu, depuis le politique, jusqu'au démographique...

B- Les conséquences économiques des migrations de main-d'oeuvre. Il y a d'abord à noter des conséquences démographiques, qui sont contradictoires pour les deux catégories de pays: "rajeunissante" pour les pays récepteurs, la migration "entraîne la destruction des populations autochtones" des pays fournisseurs, quand elle est définitive, ou alors les saigne, quand elle est temporaire¹. Ces conséquences sont assez claires pour que nous n'y insistions pas outre mesure. D'ailleurs, la structure de la population migrante dont nous parlons, donne aux conséquences démographiques une forte teneur économique: n'est-ce pas une population essentiellement active?

Quant aux conséquences économiques elles-mêmes, elles ne font pas l'objet d'un accord entre les auteurs, notamment quand il s'agit de leur évaluation. C'est ainsi que B. Granotier y trouve surtout les avantages, politiques tout autant qu'économiques, de la bourgeoisie capitaliste², tandis que dans les séminaires de l'OCDE, on en parle en termes économiques, et on essaie de faire ressortir

1. Cfr. H. Bartoli, dans *Esprit*, op. cit., pp. 896-897.

2. Cfr. B. Granotier, op. cit., ch. 7, par. II. Cfr. aussi dans *Africasia*, N° 43, 24 juin 71, un article signé ST., "L'immigration, condition de survie du capitalisme", p. 25.

les avantages que les pays fournisseurs en retirent.

Mais, contentons-nous de donner l'essentiel des conséquences économiques, toujours en faisant la distinction entre pays d'accueil et pays fournisseurs.

1- Les pays d'accueil. Nous avons fait mention plus haut, de la promotion de la main-d'oeuvre locale, qui laisse aux étrangers les travaux les plus durs. Donnons ici quelques chiffres.

En Suisse, 31% de la population active est étrangère; ces travailleurs étrangers se répartissent ainsi, par rapport à la population active locale:

Industrie	33%
Bâtiment et T.P.	75%
Services	20% ¹

Pour la France, nous n'avons pas trouvé de pourcentages par rapport à la population active locale selon les secteurs d'activité; les étrangers représentent 11% des travailleurs salariés (1968); en 1965, les travailleurs étrangers se répartissent ainsi sur les branches d'activités:

Bâtiment et T.P.	40%
Métallurgie	20%
Services domestiques	11%
Agriculture et forêts	10%
Mines	5%
Divers	14%
	<hr/> 100% ²

Ces chiffres n'appellent aucun commentaire en eux-mêmes. Cependant, la signification économique de ce phénomène est à plusieurs sens; le plus important est le fait que les entrepreneurs et les patrons en général, puisent dans cette main-d'oeuvre une énergie facile à obtenir, et évitent ainsi d'investir dans un équipement technique très onéreux pour la remplacer.

1. R. Descloîtres, op. cit., p. 33.
2. B. Granotier, op. cit., p. 78.

En outre, pour les pays d'accueil, c'est une population où la proportion des actifs est relativement très élevée, (123 actifs por 100 inactifs, en France; pour la population locale, cette proportion est inverse)¹, et dont elle n'a pas supporté les charges d'"élevage", et ne supportera pas, le plus souvent, les charges de retraite; tout au plus, supportera-t-elle les frais de formation professionnelle, presque toujours faite "sur le tas", qui se traduisent par une faible productivité au départ, et par une détérioration plus grande des machines, du fait de l'inexpérience des ouvriers étrangers.

2- Les pays fournisseurs. L'avantage le plus certain est constitué par le fait des envois d'argent que les émigrés effectuent, à leurs familles restées dans le pays. En 1963, la Grèce a reçu de l'émigration autant que de sa marine marchande, et une fois et demie ce qu'elle a reçu du tourisme.²

Dans des séminaires et certains ouvrages, on parle souvent de l'avantage que constitue la formation professionnelle des ouvriers, qui, une fois de retour, sont supposés contribuer à lancer l'industrie. Mais très vite, une critique, ou plutôt une mise au point est ajoutée; en effet, les émigrés de retour s'installent le plus souvent dans des activités "parasitaires" à leur compte, avec l'argent économisé; en outre, le pays d'origine n'a pas le même degré d'industrialisation que le pays d'immigration, et donc, n'offre pas les possibilités d'emploi pour les qualifications acquises; tout au plus on peut parler d'une formation, qui est plutôt une habitude au mode de vie industriel et urbain.

Cette dernière formation a d'ailleurs son revers: l'émigré qui retourne a acquis, consciemment ou inconsciemment, un "comportement de consommation" qui, au retour, ne favorise pas l'essor économique d'un pays en voie de développement.³

1. B. Granotier, op. cit., p. 76.

2. R. Descloîtres, op. cit., p. 36.

3. Sur le problème général du retour des émigrés, on peut consulter: "Les travailleurs émigrés retournent dans leurs pays", op. cit.

Nous voyons donc que la balance des avantages économiques penche nettement vers les pays d'accueil, malgré tous les efforts entrepris par des organismes internationaux, tels que le OCDE. Et cette situation économique n'est pas près de disparaître, ce qui fait dire à B. Granotier, dans la conclusion à son ouvrage: "Le phénomène est irréversible, aussi longtemps que subsisteront les inégalités de développement entre la France et ses pays fournisseurs". Nous pourrions ajouter; entre les pays industrialisés et ceux en voie de développement, ou même, dans le proche avenir, ceux qui ne font que "décoller" dans l'industrialisation.

C- Les caractéristiques de la migration. Il n'y pas d'ouvrage consacré au phénomène de la migration de main-d'oeuvre, qui ne donne de ses caractéristiques un exposé général; les divergences peuvent être de détail. Nous allons donc donner brièvement un aperçu de ces caractéristiques, sans renvoyer chaque fois aux références.

Commençons par indiquer deux catégories de migrants assez particulières: les frontaliers et les clandestins.

Les premiers ont une mobilité spéciale et de faible durée, en général saisonnière. A l'extrême, elle peut devenir journalière et se faire entre deux pays industrialisés.¹ Quoi qu'il en soit, ces migrants sont toujours à la recherche d'un travail, mais ne se pose pas pour eux en plein le problème de l'adaptation, puisqu'ils restent, en définitive, pour l'essentiel de leur vie sociale, dans leur propre milieu d'origine.

Les clandestins, par contre, doublent, par le fait même qu'ils le sont, leurs difficultés d'adaptation, au moins du point de vue administratif, sans parler de l'atmosphère psychologique peu favorable, dans laquelle ils sont condamnés à vivre. Leur volume peut atteindre des proportions importantes. En 1964, par exemple, 14.489 portugais sont introduits en France par l'ONI; 29.262, soit plus du double, se sont fait enregistrer après leur arrivée.² Mais,

1. Cfr. L'Express, N° 1051, 30 août 71: "L'attrait de l'Allemagne", un reportage de Monique Mounier.
2. Esprit, op. cit., p. 558.

une fois leur situation régularisée, ils entrent dans la masse des émigrés ordinaires.

On peut à présent classer ceux-ci en trois catégories, d'après la durée de leur séjour:

- 1- Les saisonniers, qui viennent en général de pays voisins; ils sont surtout employés dans l'agriculture, ou même dans les chantiers de construction et des Travaux Publics; leur mouvement répond à la fois aux exigences de l'appel, dans le pays d'accueil, et des temps morts dans les milieux ruraux d'origine.
- 2- Les permanents, que l'on peut qualifier paradoxalement de temporaires; ils viennent en effet exercer un travail permanent, ne rentrent que rarement chez eux, durant leur congé annuel; mais leur émigration n'est que pour une durée de temps variable, après laquelle ils comptent retourner chez eux pour s'installer définitivement.
- 3- Les définitifs, qui le deviennent en général après coup, quand ils ont envoyé chercher leur famille, qu'ils se sont fait une situation convenable, et quelques fois, se sont mariés sur place, ou même se sont fait naturaliser. C'est d'ailleurs pour cette raison que la distinction entre cette catégorie et la précédente n'est pas toujours valable, car, à chaque moment, un temporaire peut en principe devenir définitif.

Cette dernière raison fait que, dans les données statistiques que nous trouvons ici ou là, il n'y a pas de distinction entre permanents et définitifs; on donne simplement le nombre des saisonniers et des permanents. Ainsi, en France, de 1946 à 1964, 1.004.669 saisonniers et 1.139.450 permanents ont été introduits. Il nous semble personnellement, que cette distinction doit être introduite dans les études de migration, surtout celles qui s'occupent de l'adaptation, ou, a fortiori, de l'intégration des travailleurs étrangers; en effet, ce facteur peut changer totalement l'attitude du travailleur en face de la société qui le reçoit, et où il entend rester définitivement.

A côté de ces caractéristiques d'ordre temporel, il y en a d'autres qui concernent la structure de la population migrante, en particulier l'âge et le sexe. Elle est en effet caractérisée, en général, par une forte proportion d'adultes, et par une surmasculinité très marquée. Chacune de ces deux caractéristiques a des

conséquences particulières, surtout économiques, pour la première, plutôt sociales, pour la seconde.

De même, les caractéristiques de l'état matrimonial sont importantes. On estime à 50% du total, les immigrés mariés; cependant, en grande majorité, ils viennent d'abord seuls. Certains, dont la proportion va, semble-t-il grandissante, se font suivre quelque temps plus tard, par leur famille. Eviter les frais de l'entretien de deux ménages; satisfactions psychologiques; etc... Les avantages de ce comportement sont nombreux. Celui-ci appelle d'ailleurs de nombreux commentaires, qu'il n'y a pas lieu cependant de faire ici.

Enfin, on peut établir des classifications d'une population étrangère, surtout en ce qui concerne l'Europe de l'Ouest, par langue, religion, race, couleur, etc... et à chaque catégorie que l'on établit, l'on remarque des résonances sur le problème général de l'adaptation.

Toutes ces distinctions rendent l'approche du phénomène assez complexe; c'est ce qui nous permet de dire en conclusion, que si, du point de vue économique, les conditions dans lesquelles il se réalise sont pratiquement identiques, il n'en est pas de même pour les conditions que l'on peut qualifier de sociales. S'il est, par ailleurs, subi d'une certaine façon inconsciemment par le migrant, qui n'est pas à même d'en comprendre toute la portée théorique, il est, dans le vécu, l'occasion d'expériences dramatiques que ce même migrant éprouve, dans son esprit et dans sa chair.

Ce pays d'accueil, qui tire les plus grands avantages de ce mouvement migratoire, que fait-il pour résoudre les problèmes que lui crée la présence de ces étrangers sur son territoire? Différentes politiques sont suivies, selon les pays; elles sont expliquées et discutées dans les ouvrages que nous avons déjà cités. En ce qui nous concerne, nous ne ferons qu'évoquer, et les problèmes plutôt que les solutions, en vue d'éclairer le phénomène qui se passe au Liban.

CHAPITRE TROISIEME

Les problèmes que pose aux pays d'accueil,
la présence de la main-d'oeuvre étrangère.

En contrepartie des avantages économiques que le pays d'accueil retire du travail de l'immigrant, il doit le prendre en charge dès son arrivée et jusqu'à son retour, qu'il doit prévoir et préparer. En fait, le mouvement est devenu presque colossal, et la plupart des pays, s'ils arrivent à résoudre les problèmes de l'emploi, n'arrivent pas à maîtriser toutes les conséquences, surtout sociales, du phénomène. La France semble être en retard sur les autres pays d'immigration, tels que l'Allemagne ou la Suisse. Le problème s'est en plus envenimé, et la presse des différentes tendances consacre des articles à le traiter, pas toujours sans passion. D'une part, on critique la présence des étrangers qui viennent "manger le pain des nationaux"; de l'autre, on stigmatise le traitement humiliant que font subir aux travailleurs étrangers, surtout algériens, certaines factions de la population, ou même les représentants de l'ordre.¹

Mais il n'est pas nécessaire que les violences aient lieu pour y voir les symptômes d'un problème; celui-ci est là, en permanence, et le plus apparent des symptômes en est ces bidonvilles qui s'entassent à la périphérie des villes françaises... Quels sont donc ces problèmes?

Nous allons prendre, une à une, les étapes du "vécu" de l'immigrant, et voir que chacune est porteuse en elle-même d'une

1, Cfr. à titre d'exemples, Africasia, op. cit., "Nouvelle chasse à l'Arabe", p. 22; Le Nouvel Observateur du 4 sept. 71, "Le vieil homme et l'Arabe", signé Catherine Baker, p. 26; Le Monde Diplomatique, juil. 71, un article de R. Descloîtres: "La flamme de xénophobie en France: Racisme ou ethnisme?" Pour la tendance nettement de droite, on peut trouver des références à la presse dans B. Granotier, op. cit., p. 13 par exemple.

multitude de problèmes.

A- L'arrivée: Le cas difficile extrême, c'est le clandestin qui arrive seul dans une ville qu'il ne connaît pas, avec une langue qu'il ne comprend pas, ayant en plus payé toutes ses économies au passeur qui l'a aidé à arriver... Il est en général, pris en charge par ses compatriotes...

Les organismes officiels, tels l'ONI en France, n'arrivent pas à encadrer l'immigration totale; des initiatives privées s'y consacrent aussi; mais, pour une large part, ce sont les compatriotes, déjà mal installés, qui sont le premier contact de l'immigrant avec le nouveau milieu¹!

Ce premier contact est très important, parce que ses effets psychologiques peuvent, ou bien préparer l'individu à une assimilation progressive, ou alors le cantonner dans une existence marginale dont il pourrait très difficilement sortir².

B- Le logement: Les immigrants se regroupent par le logement, et forment des espèces de "colonies" où ils se retrouvent entre eux. Le plus souvent, ce logement est littéralement misérable: il va de la baraque, dans un bidonville, jusqu'au meublé sordide et bassement exploité, en passant par les chantiers, les caves, les carrières...

Les bidonvilles, en particulier, méritent une remarque: très souvent, ils reproduisent l'atmosphère du village d'origine, et malgré la saleté et la misère matérielle, une espèce de sécurité morale y est ressentie par les immigrants; il est même arrivé que des familles quittent leurs appartements dans des HLM, qui ne répondent pas à leur genre de vie, pour retrouver leurs baraques...

C- L'emploi et la vie "économique". Première difficulté, se faire délivrer une carte de travail, sinon, on est surexploité et dans

-
1. Une bonne description en est donnée par B. Granotier sous le titre: "Traumatisme des premières expériences", op.cit., p.137 .
 2. Cfr. Esprit, op.cit., où une bonne partie est consacrée à l'accueil; pages 585 et sq.

le risque d'être renvoyé à chaque instant. Ensuite, trouver le travail, quand on n'est pas recruté par un employeur dans le pays d'origine, ce qui n'est pas toujours le cas. Vient alors l'adaptation à la besogne, en général très basse dans les débuts... Puis l'on peut être renvoyé, et le cycle recommence. La promotion professionnelle est rare, et demande une ancienneté et une stabilité exceptionnelles.

Quant à la vie "économique", elle se caractérise par l'effort à dépenser le moins possible, pour économiser le plus possible et envoyer à sa famille ce qui lui est nécessaire pour vivre. Un manoeuvre tunisien répartit, estime-t-on, ses 750 F de la façon suivante :

450 F	pour vivre
200 F	envoyés à la famille
100 F	pour rentrer à la fin de l'année ¹

Il est rare qu'un immigrant consomme tout son salaire, quelque modique qu'il soit.

L'envoi peut être fait de différentes façons: banques ou postes pour les Italiens, soi-même ou les amis, pour les Africains, etc...

D- Les "relations humaines": Dès l'accueil, et dans le logement, les immigrés se regroupent entre eux; ils établissent le moins de contacts possibles avec les nationaux, en dehors du travail lui-même, et des achats nécessaires. Les logeurs eux-mêmes sont très souvent des immigrants plus anciens qui exploitent leurs compatriotes.

Les nationaux ne préparent d'ailleurs pas aux immigrants les conditions favorables aux contacts. Mais les obstacles les

1. B. Granotier, op.cit., p. 140 .

plus grands sont la langue, le comportement culturel qui va de l'habillement jusqu'à la démarche, sans parler de la couleur, etc...

Bref, les problèmes sont nombreux¹. On en parle surtout pour la France; nous n'avons pas pu glaner grand'chose sur les autres pays, bien sûr, à cause de nos références françaises, mais peut-être aussi parce qu'ils ne s'y posent pas avec autant d'acuité qu'en France.

Toujours est-il, qu'en face de cette somme de problèmes, des efforts officiels, privés ou provenant d'organismes internationaux, ont été déployés pour les juguler. Ils se font sur plusieurs axes: recrutement, préparation dans le pays d'origine, accueil, emploi, logement, formation culturelle et professionnelle, préparation au retour... Notre nomenclature n'est pas exhaustive²! Et nous nous contentons de nomenclature, parce que, encore une fois, nous n'en sommes au Liban, qu'au "décollage" de l'étude du problème.

Il serait donc plus utile que nous nous penchions, à présent, avec plus d'attention, sur l'analyse conceptuelle du problème; peut-être serons-nous plus armés alors pour l'affronter dans notre pays.

République Libanaise

Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public
(C.P.E.S.P.)

-
1. Pour plus de détails, cfr. surtout le N° spécial d'Esprit, qui a été écrit dans le but de faire ressortir les problèmes, et les solutions qu'on y apporte.
 2. On peut se référer à toutes les publications de l'OCDE, pour en prendre une idée plus complète; cfr. en particulier R. Descloîtres, op.cit., qui consacre toute la seconde partie de son ouvrage à exposer: "Les politiques et mesures en faveur de l'adaptation sociale des étrangers".

CHAPITRE QUATRIEME

Analyses théoriques et conceptuelles
des problèmes posés par l'immigration.

Notons d'abord que le problème a surtout été abordé, soit dans un but normatif, soit dans une vision polémique. Les analyses théoriques, si l'on excepte celle des conditions économiques qui créent le phénomène migratoire et dont il a été question dans le 2d. chapitre, sont rares, surtout quand il s'agit de dégager des concepts psycho-sociologiques, ou sociologiques tout court, qui aideraient à encadrer convenablement l'étude des migrations. Nous allons quand même nous référer à des chapitres ou des articles pour essayer de faire le point sur l'acquis de la réflexion dans ce domaine.¹

Précisons, ensuite, que nous ne toucherons plus aux problèmes strictement économique; notre recherche essaiera plutôt de voir comment est compris le processus de "digestion" de ce corps étranger, ou mieux, de son assimilation, dans la société d'accueil.

Déjà, il faut distinguer, pour la compréhension des diverses positions, deux courants dans la réflexion :

Le premier est le fait des personnes qui, de par leurs activités quotidiennes, s'occupent du problème, dans le cadre du système économique établi, et essaient donc de trouver des solutions adéquates. (Descloîtres, Ageneau)

1. Plus précisément, ce sont essentiellement : B. Gnanotier, op.cit., passages dissimulés çà et là; l'article: L'immigration, condition de survie du capitalisme, dans Africasia, op.cit.; R. Descloîtres, op.cit., 1ère partie, titre II, ch.I, "le cadre conceptuel", p.43 et sq.; cfr. Ageneau: Etrangers dans la ville, Esprit, op.cit., p.770 et sq. Dans le texte, nous ne ferons désormais mention que des noms des auteurs.

Cette distinction va commander le plan de notre chapitre, en partie du moins. En effet, dans une première partie, nous essaierons de voir où réside le problème, pour les uns et pour les autres; et dans une seconde partie, les données analytiques qui préparent à la solution de ce problème.

A- Où réside la difficulté? En d'autres termes, qu'est-ce qui rend difficile l'assimilation de ce corp étranger dans la société ?

Deux perspectives sont adoptées par ceux qui tentent d'expliquer en termes psycho-sociologiques. Le point de vue des nationaux, et celui des étrangers :

1-Du point de vue des nationaux, l'étranger, comme tout être social, a sa position (i.e. l'ensemble de coordonnées qui le situent) à laquelle correspond un statut (i.e. l'ensemble des attributs "normatifs" attachés à la position), ce qui le place à une certaine distance, plus ou moins éloignée d'eux-mêmes. Ainsi, pour le français, par exemple, l'algérien est dans une position d'altérité et d'infériorité, à cause des différences socio-culturelles et des coordonnées plutôt dégradantes qui le situent dans la société. (R. Descloîtres)

2-Du point de vue des étrangers, ils vivent eux-mêmes, on peut le dire aussi banalement, leur position d'"étrangers"! La vie sociale de leur nouveau milieu est pour eux un ensemble de "messages mystérieux" qu'ils essaient en vain d'expliquer par leur expérience acquise chez eux; les structures de temps, d'espace, de relations humaines, sont pour eux "de curieux appareils de transmission". Ils éprouvent donc cette altérité et cette infériorité, par rapport aux nationaux, et ils en sont angoissés. (Ch. Ageneau)

C'est donc cette distance sociale qu'il s'agit de franchir pour que l'assimilation soit faite.

B. Granotier, pour sa part, admet la vérité de ces critères socio-culturels pour définir la distance; mais il critique violemment le fait qu'ils soient classés comme les seuls, ou même les plus importants. Pour lui, ce qui fait avant tout que l'étranger soit autre et inférieur, c'est le soubassement économique, c'est le fait que l'étranger occupe "systématiquement des postes dégradants", et qu'il n'est pas intégré à la classe des travailleurs nationaux, à laquelle il appartient économiquement.

B- Les processus de l'assimilation: Pour Ch. Ageneau, franchir la distance se fait en 3 étapes: insertion, adoption puis intégration. pour Descloîtres; l'intégration socio-culturelle, c'est l'objectif et le moyen de l'adaptation. Les deux auteurs n'emploient donc pas les mêmes termes, avec les mêmes contenus conceptuels. Quoi qu'il en soit, pour les deux, le processus en lui-même est assez identique.

D'abord, l'étranger prend sa place, s'insère dans la société, comme travailleur, donc comme une énergie productive.

Par cette insertion, il est ensuite amené à faire partie d'un groupe social, auquel il s'adapte, c'est-à-dire, l'accepte et se fait accepter par lui, et dans lequel il fait " son apprentissage social". C'est une période de latence.

Cet apprentissage le conduira à comprendre les messages, les valeurs et les normes culturels de la société d'accueil, à les interpréter correctement, à savoir y répondre. S'il les accepte, alors c'est le pas franchi vers l'intégration, c'est-à-dire vers l'unification de l'étranger et de la société d'accueil.

Mais, alors que pour Ageneau, "l'unité ne supprime pas l'altérité", pour Descloîtres, "dans la mesure où l'étranger ne pourra pas adhérer à certaines valeurs, ou ne le voudra pas par fidélité à sa culture originelle, les facilités de mobilité sociale et d'intégration seront réduites ...¹"

En fait, le problème est très complexe et ses contradictions, peut-être plus apparentes que réelles, peuvent être expliquées. Si l'on veut l'intégration socio-culturelle des étrangers dans la société d'accueil, il faut que l'une et les autres en paient le prix.

1- Le même auteur semble tenir un autre langage ailleurs; en effet, il écrit dans le Monde Diplomatique de juillet 1971 : "La situation économique des Français leur permet de profiter déjà d'une main-d'oeuvre étrangère à bon compte. Imposer de surcroît à celle-ci un alignement culturel serait intolérable. Au nom de quel principe le ferait-on, sinon celui de la primauté d'une sorte de "French way of life"?" Et il qualifie cette attitude d'ethnisme, qu'il considère comme une nouvelle sorte de racisme.

Il y a cependant une autre façon de considérer les choses. Ces solutions, en effet, (ou mieux ces processus) sont plus individuels que collectifs. Comme par ailleurs, c'est le soubassement économique qui est la première difficulté, il faut partir de là, et en termes de classe.

Cette nouvelle classe^{de} "sous-prolétaires" doit donc être économiquement et politiquement solidaire de la classe prolétaire du pays d'accueil. C'est le pas premier et indispensable vers l'intégration. " La "résolution" réelle du problème des travailleurs immigrés ne peut, en aucune façon, être envisagée dans le cadre du capitalisme. De par sa nature, cette lutte rejoint celle du prolétariat autochtone. En d'autres termes, elle est d'essence révolutionnaire"¹.

B. Granotier consacre 15 pages à analyser la place des immigrés dans la classe ouvrière, et tout le chapitre 7, leur place dans la structure sociale française, et il considère que c'est, avant tout, en termes de classe qu'il faut étudier le problème de l'intégration des travailleurs étrangers; vision essentiellement économique-politique, plutôt que psycho-sociologique comme la précédente.

Où réside la vérité, que ce soit dans l'analyse des difficultés, ou dans celle des processus de l'assimilation ? Nous ne nous considérons pas en mesure de répondre.

Il est évident que les deux visions ne se placent pas sur le même terrain, nous l'avons dit; ce qui laisse déjà la possibilité d'indiquer la complémentarité des deux points de vue.

Il n'en reste pas moins que la question théorique n'a pas été suffisamment étudiée, pour pouvoir être tranchée. Le sera-t-elle, d'ailleurs, jamais ?

1- Africasia, op.cit., p. 25

Bibliographie utilisée pour la 1ère partie :Ouvrages généraux:

- Descloîtres R.: Les travailleurs étrangers; leur adaptation au travail industriel et à la vie urbaine. OCDE. Paris 1967. 180 p.
- Granotier B. : Les travailleurs immigrés en France. Ed. Maspéra. 1970 280 p.
- INED : Les Algériens en France; étude démographique et sociale. " Travaux et Documents" PUF. 1955. 166 p.
- Reverdy J.C. : Rapport final au séminaire patronal d'Athènes, 18-21 octobre 1966 : Les travailleurs émigrés retournent dans leurs pays. OCDE. Paris. 1967. 124p.
- OCDE : Bibliographie. Migrations internationales de la main-d'oeuvre. Paris 1969 .140 p.

Revues:

- Africasia, N° 43, du 21 juin au 4 juillet 1971. Pages 22-26 .
- Esprit. N° spécial, avril 1966. Les Etrangers en France. 490 p.
- Le Monde diplomatique. Juillet 1971.
- Le Nouvel Observateur. N° 355, du 30 août au 5 septembre 1971. page 26.
- L'Express, N° 1051, du 30 août au 5 septembre 1971. Page 30 .

-
- 1- C'est un ouvrage bibliographique bilingue (français et anglais) donnant toutes les informations utiles sur le sujet (les organisations qui s'en occupent, par exemple) et une bibliographie allant de 1960 jusqu'à 1967.

DEUXIEME PARTIELa migration de main-d'oeuvre
dans le cadre libanais.

Il est toujours utile d'"entrer" dans l'expérience des autres, et de la comprendre du dedans, dans son cadre spécifique. La nôtre ne sera jamais identique à la leur; mais si nous n'importons pas une pensée toute faite, nous avons l'obligation de profiter de l'effort réflexif, que les penseurs européens ont appliqué à un problème, auquel nous croyons que le nôtre s'apparente.

Notre incursion rapide à travers le phénomène de la migration de main-d'oeuvre, dans le cadre de l'Europe de l'Ouest, nous aura ainsi permis de voir ses dimensions. Aspect nouveau du fait très ancien des migrations, il s'inscrit dans le complexe d'une société industrialisée, et contribue à faire craquer les frontières nationales. Il est commandé par un décalage, que l'on peut qualifier du terme général d'"économique", entre régions industrialisées et régions sous-développées, ou encore au stade de "décollage" industriel. Sur le plan de l'action sociale, il ouvre, par les problèmes urgents qui lui sont concomitants, de vastes perspectives où s'applique un large échantillon de politiques diverses. Et sur le plan théorique, le bouleversement structurel qu'il cause entraîne des réactions idéologiques, tout aussi bien que scientifiques.

Voilà, en résumé, le bilan des efforts que l'on doit appliquer au cas libanais. Bien sûr, les chiffres absolus, rapportés à ceux de l'Europe, semblent dérisoires; mais relativement à la taille du cadre libanais, le problème est précisément "de taille". Comme nous l'avons fait pour le cas européen, nous allons essayer "d'entrer dans l'expérience, pour la comprendre du

dedans", tout en sachant que nous ne ferons que dégrossir quelque peu ce problème complexe.

Dans un premier chapitre, nous verrons comment le Liban, pays d'émigration, est devenu un pays d'immigration. Les formes qu'a revêtues celle-ci seront étudiées dans le second chapitre; ce qui fera ressortir, pour notre sujet, l'importance de l'immigration des syriens, dont nous présenterons le cadre général dans un troisième chapitre. Le dernier chapitre de cette partie sera, enfin, consacré à l'analyse des conditions qui ont suscité le phénomène, et peut-être que la nécessité et l'urgence de considérer le problème dans un cadre plus large y paraîtront en conclusion.

Il nous reste à faire remarquer, avant d'entamer l'étude, la maigreur de nos sources d'information, d'autant plus ressentie que nous sortons de chez les européens, qui se plaignent encore, bien que leurs données, comparées aux nôtres, sont d'une richesse rare ! Nous tirons nos informations statistiques principalement des bulletins statistiques mensuels et des Recueils de Statistiques Libanaises, publiées par la Direction Centrale de la Statistique - Ministère du Plan; nous ferons référence de temps en temps aux estimations de la mission IRFED, telles que présentées dans "Besoins et Possibilités de Développement au Liban", ainsi qu'à des enquêtes qui se font actuellement, et dont nous avons pu avoir vent. Peut-être aussi que nous ne résisterons pas à la tentation d'anticiper un peu, et de nous aider de ce qu'a pu nous fournir notre enquête comme informations ...

CHAPITRE PREMIERDe l'émigration à l'immigration

Avec la position privilégiée de son pays, et son caractère "entrepreneur", le libanais a toujours aimé courir l'aventure. Relativement au volume de sa population, le lot d'émigrés que le Liban a versé à travers le monde, durant la 1ère moitié du XXème siècle seulement, dépasse toute mesure. D'après IRFED, on a recensé en 1953, 1.089.040 émigrés libanais, alors que la population vivant au Liban pour la même année, les résidents étrangers non compris, était estimée à 1.416.570. Donc, à peine plus de résidents que d'émigrés!

Actuellement, on entend parler pourtant, et on lit quelquefois dans la presse des informations, au sujet de 200.000 syriens venant travailler au Liban. Par contre, l'Etat Civil donne, à la date du 31 décembre 1964, le chiffre de 2.367.141, pour la population enregistrée, donc libanaise. Il faudrait peut-être estimer que ce chiffre est un peu gonflé, du fait que l'on n'enregistre pas toujours les décès dans les délais nécessaires; de toute façon, on le fait avec des retard plus grands que pour les naissances¹... Quoiqu'il en soit, si nous prenons (grossièrement, qu'on nous le permette) le chiffre de 2.300.000 pour la population résidente totale et que nous lui comparons le nombre des étrangers résidents au Liban, donné par la Direction Générale de la Sûreté Générale au 1er janvier 1965, à savoir 435.665, nous obtenons une proportion de 18,8%. En France, en 1962, cette

1- cfr. le Recueil des Statistiques Libanaises, N° 5, 1969, page 52, où l'on avance aussi, pour la même date, le chiffre de 2.179.634, estimé pour la population résidente (y compris les étrangers), d'après une enquête par sondage faite par le "Service des Activités Régionales" au Ministère du Plan, avec une marge d'erreur de plus de 8% .

proportion était de 4,5%; pour la Suisse, le pays européen où cette proportion est la plus élevée, elle était de 17,2% en 1964¹.

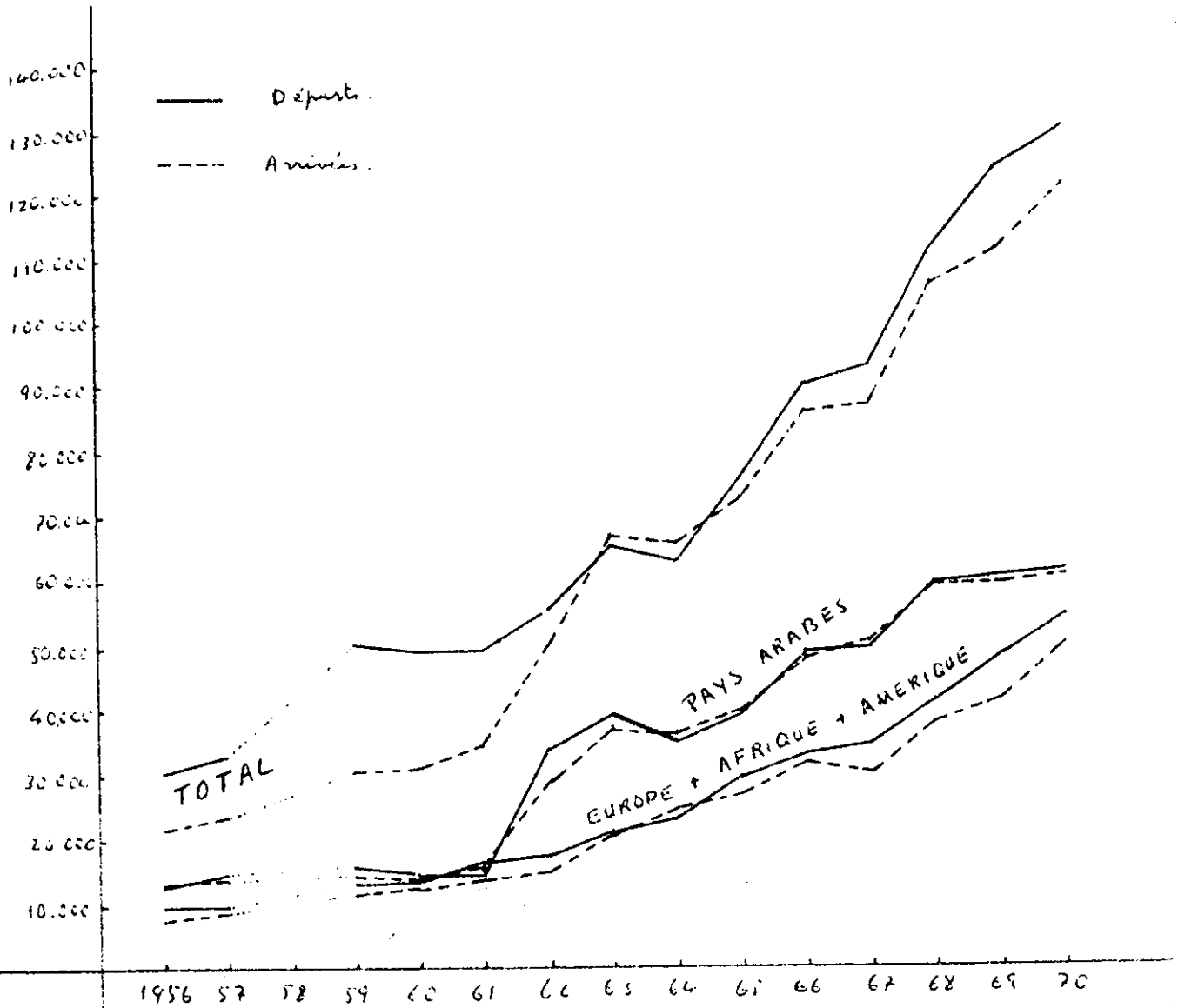
Evidemment, il est plus éclairant de remonter dans l'histoire et de suivre le processus... Pour notre part, nous allons essayer de suivre les deux phénomènes durant la dernière décade, et de voir ensuite où en est la situation actuelle.

A- L'Emigration. La Mission IRFED estimait que l'émigration libanaise annuelle, à partir de 1950, se chiffrait à 3.000 en moyenne. En étudiant les chiffres que la Direction de la Sûreté Générale communique à la Direction Centrale de la Statistique, concernant le mouvement des voyageurs libanais, nous avons pu constater qu'il y a eu, de 1956 à 1970 (en excluant 1958), 369.751 départs, pour 336.731 arrivées; donc un solde de 33.020 départs; soit une moyenne annuelle de 2.358 départs, pour les pays d'Amérique, d'Europe et d'Afrique (pays arabes non compris). Ce qui laisse croire que le mouvement continue.

Le graphique I laisse même prévoir un regain d'intensité, puisque les deux courbes s'écartent progressivement. Faisons remarquer cependant que la tendance ascendante indique plutôt que le va-et-vient entre le Liban et ces pays est de plus en plus fréquent, facilité par les moyens de communication de plus en plus aisés, et aussi, que ce qui donne le ton, c'est l'Europe d'abord avec 5.387 départs en 1956 et 46.817 en 1970, et ensuite l'Afrique, avec respectivement 1.780 et 5.753 (2.782 et 1680 pour l'Amérique).

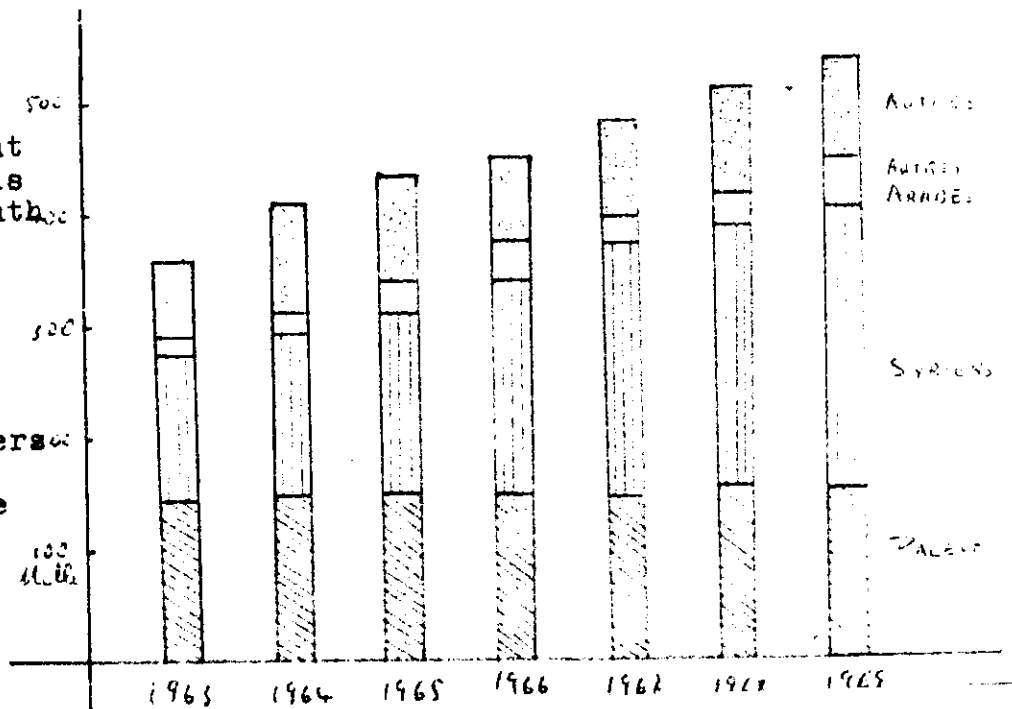
Par ailleurs, IRFED estimait qu'il y avait 70.000 émigrés temporaires en Irak, Koweït et les pays de la Péninsule Arabique. Nous ne savons rien sur les chiffres actuels. Ce que le même graphique nous donne, c'est encore l'intensification du mouvement, avec une équivalence de départs et des arrivées, qui sont de l'ordre de 50.000 en 1970. Faisons remarquer en passant que le saut dans le nombre des départs surtout, enregistré en 1962, est dû à l'apparition des chiffres relatifs au Koweït, qui étaient absents dans les statistiques des années précédentes.

¹- cfr. R. Descloîtres; op.cit., p.26



Graphique I - Mouvement des voyageurs libanais par le port de Beyrouth et l'AIB.

Graphique II - Les résidents étrangers au Liban, au 1er janvier de chaque année.



Quant au contenu de ce mouvement, il reste pour nous mystérieux. Nous ne savons rien, sur la structure de la population qui émigre dans les pays occidentaux ou africains, ou qui suit ce mouvement pendulaire entre le Liban et les pays arabes. Il nous semble cependant important pour notre sujet, de faire ressortir ce dernier, et d'essayer à l'avenir, de pousser les recherches dans ce sens. Le Liban exporterait-il des techniciens, ou mieux, une population active qualifiée, en appelant les étrangers à venir chez lui remplir les besognes les plus dures?

B- L'immigration. Les renseignements nous sont fournis, là encore, par la Direction Générale de la Sûreté Générale. Le graphique II représente les chiffres des résidents étrangers au Liban, au 1er janvier de chaque année. Il donne en outre la structure en nationalités.

Remarquons la progression continue du nombre de ces étrangers; l'accroissement est de 6,8% en moyenne par année. Cependant, il y a une tendance constante à l'affaiblissement de ce taux de croissance, qui, de 12,2% en 1963-64, est tombé à 5,5% en 1968-69 .

Remarquons aussi que les palestiniens et les syriens sont de loin les catégories les plus importantes en effectif; mais alors que les premiers restent pratiquement au même niveau de 140 à 150 mille , les syriens résidents augmentent de plus en plus et donnent le ton à tout le phénomène.

Outre ces étrangers résidents, il y a aussi le mouvement des entrées et sorties d'étrangers. De 1963 à 1969, il y a eu un solde d'entrées de 145.435, toujours d'après les chiffres de la Sûreté Générale; remarquons cependant que pour les mêmes années, le nombre de résidents a augmenté de 274.781. Comment rendre compte de cette différence ? Nous n'avons pu le faire. Faut-il douter de la valeur de ces statistiques ? Peut-être; en tout cas, ce domaine nécessite encore des recherches plus poussées, surtout dans le sens des conditions du recensement.

A part la nationalité, les statistiques nous donnent peu de choses sur la structure des étrangers résidents au Liban, et rien sur ceux qui constituent les entrées et sorties. Pour les premiers, on peut employer les statistiques données par le Ministère du Travail, sur les permis de travail délivrés aux étrangers. Mais on sait par exemple, que pour l'année 1968, 16.499 permis ont été délivrés; on ne sait combien de ces permis sont nouveaux, et combien en sont seulement renouvelés. Par ailleurs, la population étrangère résidente a augmenté, du 1/1/68 au 1/1/69, de 28.076. Si l'on considère que l'excès de ce chiffre, sur celui des permis (11.577) est constitué par des non-actifs, on peut dire que la situation de ces résidents se régularise de plus en plus, et qu'il serait possible d'obtenir des renseignements assez précis à leur sujet; il faudrait pour cela ignorer la réserve exprimée quelques lignes plus haut !

En outre, dans ce mouvement perpétuel d'entrées et sorties d'étrangers au Liban, comment arriver, avec les données que nous avons, à distinguer les saisonniers qui viennent travailler quelques mois et rentrent chez eux, ou même les travailleurs permanents qui vont rendre des visites, quelques fois fréquentes, à leurs pays d'origine, où résident encore leurs familles ? Nous reviendrons sur cette question, à propos des syriens en particulier, dans les chapitres suivants de cette partie; car en définitive, c'est cette catégorie de travailleurs saisonniers ou permanents, qui nous intéresse en premier chef.

En conclusion à ces quelques lignes, qui ne peuvent qu'avoir ce ton hypothétique, c'est précisément l'inexistence de statistiques, officielles ou privées, et même leur inexactitude quand elles existent, qu'il faut encore une fois faire remarquer. Qu'en résulte-t-il, sinon l'angoisse du sociologue libanais qui se penche sur les problèmes de son pays ?

CHAPITRE DEUXIEME

Le phénomène de l'immigration au Liban.

Nous avons estimé, pour 1962, à 18,8% la proportion des étrangers résidents au Liban. Nous avons placé ce phénomène dans le cadre général d'un pays, où les mouvements migratoires de population sont intenses. Quelles sont à présent les sortes d'immigration que l'on peut y observer? Pratiquement, toutes celles que nous avons énumérées dans la première partie.

A- L'immigration "politique". Dans le chiffre présenté pour la population libanaise enregistrée en 1962, ne faut-il pas faire une mention des minorités allogènes qui sont venues au Liban à des périodes différentes, et ont fini par s'intégrer plus ou moins à sa population?

Les arméniens par exemple, venus par vagues successives pour fuir les massacres d'Arménie, pourraient être estimés actuellement à 90.000 âmes au minimum, en sachant qu'ils ont 5 députés à la chambre. Juridiquement et politiquement, ce sont des libanais à part entière; mais ils continuent à constituer une minorité regroupée, ayant sa langue propre, sa culture propre, et même ses propres partis politiques. Leur "intégration" dans la société libanaise ne manque pas de soulever des polémiques. L'étude théorique de leur cas pourrait donner des conclusions très fécondes. L'intégration signifie-t-elle, après tout, la "dissolution" totale du corps étranger dans la société d'accueil, ou bien l'"unité ne supprime pas l'altérité" comme le dit Ch. Ageneau ?

Il y a eu aussi les syriaques, que l'on retrouve par exemple,

1-- Nous avons pu avoir accès à une thèse de doctorat, non publiée encore, soutenue à l'AUB par Mlle. Teny A. Simonian, en juin 1971, et qui a pour titre "Assimilation Patterns of Rural and Urban Armenian Communities in Lebanon". Outre l'étude sur l'assimilation, il y a aussi des aperçus historiques succints très utiles. Nous nous contenterons de donner la référence, parce que nous n'avons pu accorder à l'étude de cette thèse le temps qu'elle exige.

encore dans les quartiers populaires de Beyrouth, qui portent leur nom, et à Zahlé... Et les kurdes qui sont considérés, dans leur majorité, comme des apatrides.

Le dernier de ces mouvements migratoires causés par les aléas de la politique au Moyen-Orient, mais non le moins important, c'est la venue en nombre des palestiniens, en 1948 surtout. Ils sont là, et leur présence, bien que stable en nombre, comme l'indique le graphique II, (leur mouvement de départs et d'arrivées est encore stable, et équilibré, d'après les statistiques de la Sûreté Générale), ne manque pas de poser des problèmes, qui menacent quelques fois la sécurité du pays d'accueil. Et le fait que leur avenir est, pour une raison ou pour une autre, attaché à celui du problème d'Israël, ne favorise pas les efforts pour leur assimilation; de toutes façons, les problèmes sociaux qu'ils posent, du point de vue emploi, logement, services sociaux,... bien que pris en charge par des organismes internationaux tels que la UNRWA, ne sont pas entièrement résolus, loin de là.

Faut-il encore faire mention des égyptiens, d'origine libanaise surtout, qui sont retournés; des réfugiés politiques venus de pays voisins; des hommes ou des familles entières qui ont fui tout simplement un régime politique qui ne leur plaisait pas?... Ce serait trop long.

Ces immigrations politiques sont donc là, et leur existence exerce une action profonde sur la structure de la société libanaise, déjà très complexe en elle-même. Si nous en faisons mention, c'est parce que cela est commandé par l'esprit global de l'étude, que cette immigration pourrait faire l'objet d'études sociologiques fécondes, et enfin, que par comparaison des caractéristiques particulières de l'immigration de main-d'oeuvre pourraient ressortir.

B- L'immigration intellectuelle. Elle est surtout le fait d'étudiants, venus des pays voisins, s'inscrire dans les universités, ou même dans les établissements secondaires.

Une étude poussée pourrait être consacrée à ce domaine, où les chiffres peuvent être plus facilement obtenus, du moins pour les informations générales. Contentons-nous de considérer très brièvement l'aspect universitaire. En 1966-67 par exemple, l'effectif des étudiants étrangers inscrits était 13.350, celui des libanais, 13.348 : exactement équivalents. Cependant, 61,4% des étrangers, soit 8.304, étaient inscrits à l'Université Arabe de Beyrouth (80,4% des étudiants de cette Université sont des non-libanais), où, comme on le sait, les études peuvent être suivies "par correspondance"¹.

Le phénomène est donc important, en soi, mais, du point de vue immigration, il pose des problèmes spécifiques, et il reste, comme nombre, relativement faible d'intensité.

C- L'immigration économique. Nous avons avoué connaître peu de choses sur la structure de la population étrangère résidente. Mais, mettons de côté pour un moment, les cas palestinien et syrien; le total des résidents non-arabes se situe, pour l'année 1969, aux alentours de 90.000. Pour cette même catégorie, il y a un total d'environ 5.000 permis de travail délivrés la même année. Si nous éliminons du nombre des résidents, les membres des missions diplomatiques, les membres non-actifs des familles résidentes, on pourrait supposer que les permis de travail donneraient une idée assez exacte de l'activité de ces étrangers. Malheureusement, les données statistiques que nous avons pu avoir, et que nous présentons dans le graphique III, ne donnent pas le nombre des permis délivrés par nationalité et par activité professionnelle à la fois, mais séparément. L'on sait cependant, que cette catégorie de résidents étrangers doit représenter la majorité des "professions scientifiques et techniques libérales" et une bonne partie des "professions commerciales".

1- Ces chiffres sont pris dans une brochure publiée à l'USJ, par le Comité Paritaire des Etudiants.

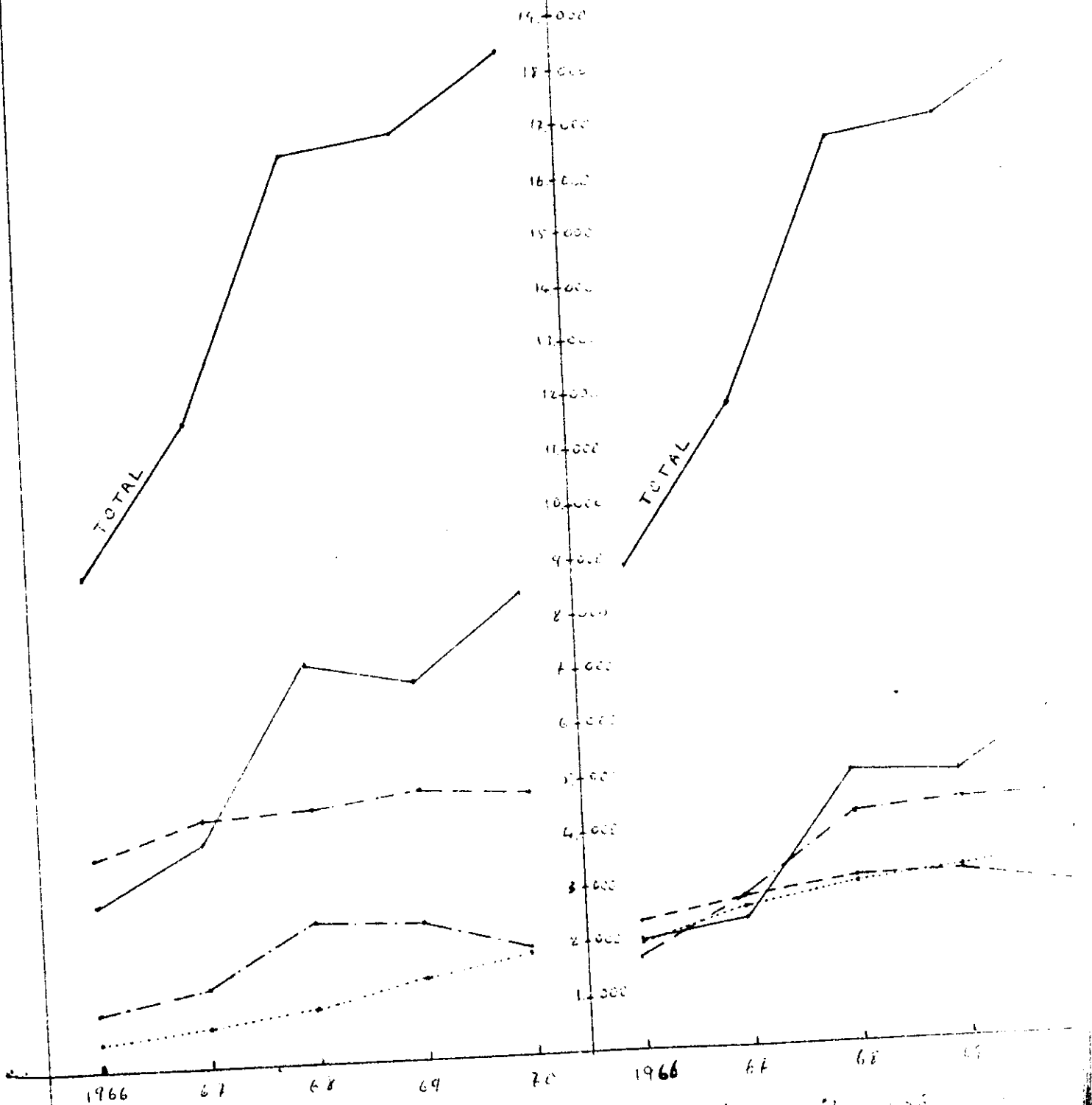
Pour les pays arabes, nous avons vu que les gros effectifs viennent des palestiniens et des syriens. Faisons une brève mention des premiers; leur cas étant aussi important que celui des syriens; il nécessiterait une étude spéciale, d'autant plus qu'il entre dans le cadre de l'immigration, que nous avons qualifiée de politique, et qui demande une approche particulière. En outre, le nombre des permis de travail qui leur sont délivrés est bien loin de représenter valablement leur effectif. D'autres sources statistiques pourraient exister, à l'UNRWA par exemple, mais nous ne nous en sommes pas directement occupés, dans le cadre de cette étude.

Dans le cadre de l'immigration économique, c'est sûrement le cas syrien qui constitue la pièce maîtresse, la seule, pourrait-on dire, qui pose des problèmes, surtout du point de vue nombre. Il est évident que des circonstances politico-économiques spéciales, ont amené bon nombre de "capitalistes" syriens à venir installer leur commerce ou leur industrie au Liban. D'autres aussi sont venus s'installer, "prolétaire" et même "sous-prolétaires"; on les retrouve dans les bidonvilles de Beyrouth, par exemple.

Mais, il n'y a pas que les résidents. Il y a aussi, favorisé par le voisinage frontalier, le phénomène des saisonniers, ou même des permanents temporaires; ceux-ci viennent vendre leur travail, sur le marché libanais, sans couper les ponts avec la Syrie, où ils retournent, fréquemment plusieurs fois par année, et de cette façon, n'ont pas besoin de se faire délivrer une carte de séjour annuelle, puisqu'ils profitent de la carte rouge de séjour temporaire, délivrée aux frontières par les autorités libanaises. Faut-il aussi faire mention des clandestins? Du point de vue libanais, leur cas ne doit pas faire problème, puisque, en général le Liban ne refuse pas d'accueillir cette main-d'oeuvre, et ne fait payer aucune taxe. C'est en général la frontière syrienne que l'on franchit d'une façon clandestine. N'empêche que le fait de courir le risque indique, pour ces travailleurs, ce que représente le fait de venir travailler au Liban.

— Syriens
 - - - Total non- arabes
 - - - Palestiniens
 Égyptiens

— Carriers et manœuvres
 - - - Prof. Santé et techniques
 - - - Travaux spécialisés
 Professions commerciales



Graphique III - Recrutement de travailleurs étrangers, par nationalité et par profession. (Ministère du Travail)

Etant donné donc que le fait de l'immigration des syriens est, en lui-même, relativement important, et, en outre, qu'il fait l'objectif final de notre étude, nous lui consacrons le 3ème chapitre de cette partie, ainsi, d'ailleurs, que toute la suite de notre étude.

CHAPITRE TROISIEME

L'immigration syrienne au Liban.

En 1969, au 1er janvier, 82,8% des étrangers résidents au Liban étaient des arabes, dont 57,3% étaient des syriens, soit pour ceux-ci 47,4% du total des étrangers résidents. En outre, 82,9% des entrées au Liban en 1970, étaient le fait de ressortissants des pays arabes, dont 61,7% étaient des syriens, soit pour ceux-ci, 51,2% du total. Ces proportions sont assez éloquents.

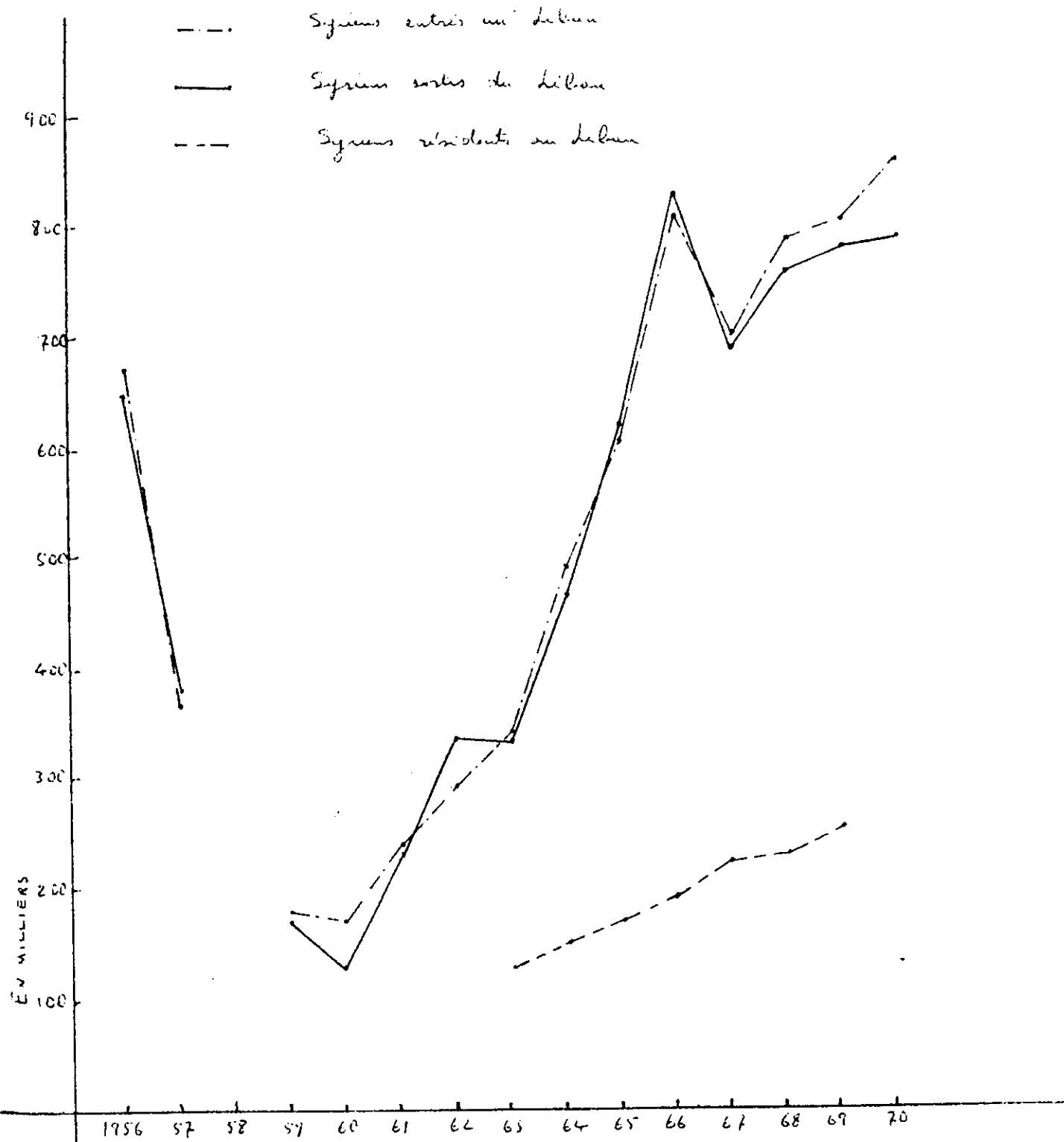
A- Le phénomène : A la fin du chapitre précédent, nous avons pu distinguer deux aspects de cette présence syrienne au Liban: une présence résidentielle permanente, et une autre saisonnière ou "permanente temporaire".

1- De la première, nous savons déjà, outre qu'elle constitue la fraction de loin la plus importantes des étrangers résidents, que c'est elle aussi qui constitue l'élément dynamique, provoquant la progression ascendante. En effet, alors que la croissance moyenne annuelle, pour la population étrangère totale était de 6,8%, elle est, pour les syriens, et toujours de 1963 à 1969, de 12%. En outre, l'augmentation en chiffre absolu, entre ces deux années, de la population syrienne résidente, et qui est de 125.755, dépasse de peu celui du solde positif des entrées, pour la même période, et qui est 114.465. Encore une fois, nous ne cherchons pas à expliquer ce décalage, parce que nous n'avons pas les données nécessaires pour le faire.

2- Quant au mouvement saisonnier, il nous est, du point de vue effectif brut, un peu mieux connu, toujours dans la mesure où nous pouvons faire confiance aux statistiques communiqués par la Sûreté Générale.

a/ Nous avons représenté le mouvement annuel d'entrées et de départs, selon sa progression, depuis 1956, dans le graphique IV.

Le premier trait à relever, c'est la chute du mouvement en 1957, la disparition des informations en 58, et leur réparation avec un effectif encore plus réduit en 1959. Si l'on se



Graphique IV - Le mouvement des voyageurs syriens.
(Sûreté Générale)

rappelle les événements qui se sont passés en 1958 au Liban, le phénomène paraît parfaitement expliquable. A remarquer aussi la chute de 1967, due à la guerre des Six jours. Au delà de l'explication, il faut relever le fait que ce mouvement est sensible aux secousses, surtout politiques, qui touchent le pays, ou même toute la région moyen-orientale.

Cependant, malgré des restrictions de tout genre, qui empêcheraient, au moment de l'Union avec l'Egypte, et même plus tard, les syriens de venir au Liban, la courbe n'a cessé de suivre sa tendance ascendante. Le phénomène arrivera-t-il à un point de saturation ? Il faut le supposer, et la reprise plutôt après 1967 le laisserait prévoir.

Il ne faut pas se laisser prendre par le chiffre élevé que ce mouvement atteint; il pourrait être dû à des unités qui effectuent plusieurs allées-retours par année, dans l'un ou l'autre sens. Les 850 mille entrées environ en 1970, ne représentent sûrement pas autant de personnes. Mais, l'on ne peut savoir, dans l'état actuel des statistiques, le nombre exact des personnes entrées ou sorties, une ou plusieurs fois.

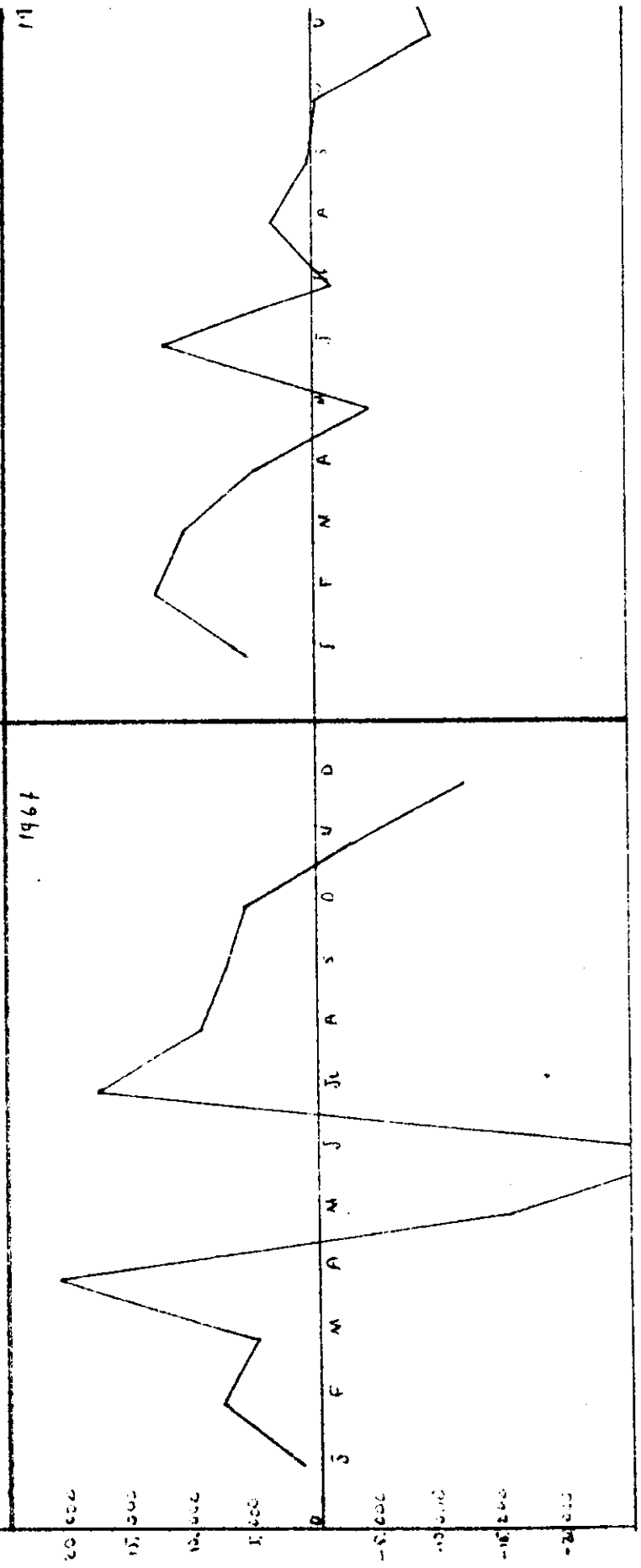
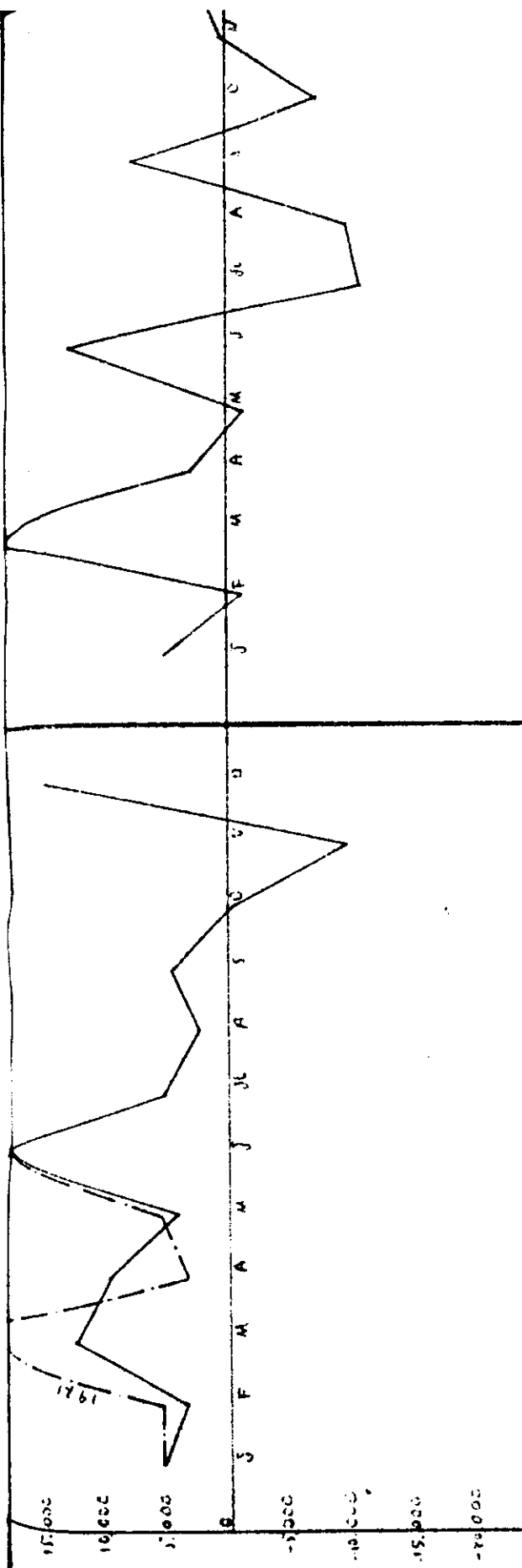
b/ Le graphique V représente les soldes, positifs ou négatifs, des entrées et sorties des syriens, qui se font chaque mois, pour quatre années consécutives et le début de 71.

Nous retrouvons tout de suite la chute de 1967, située dans le mois où elle a eu lieu, et qui s'est soldée, d'ailleurs, par plus de sorties que de rentrées. Nous pouvons retrouver aussi la progression du solde positif pour les entrées, remarquée dans la courbe du graphique IV, et qui est représentée ici par l'espace positif de plus en plus grand, de 1967 à 1970, avec une légère baisse en 1969.

Trois traits sont à relever. Le premier concerne le mois de juin qui connaît, régulièrement, une pointe positive; (même si, pour 67, le mois de juin fut négatif, le mouvement a vite repris en juillet). Etudiants venant passer leurs examens? Estivants arrivant au début de l'été? Ouvriers agricoles venant pour les récoltes ou la cueillette? Nous ne pouvons le dire avec certitude. C'est probablement les trois phénomènes à la fois, avec une prédominance du dernier.

Le second trait, c'est encore un solde positif s'étalant, selon l'année, sur les mois de février, mars et avril. Dans les régions agricoles, c'est la période où on laboure et on retourne la terre. C'est aussi à cette période que se situe en général la fête de Pâques.

Ce qui constitue le troisième trait, c'est que vers les mois de septembre-octobre, c'est le mouvement contraire qui se fait. C'est la fin de l'été, donc, le retour des estivants et des ouvriers agricoles.



20000
15000
10000
5000
0
-5000
-10000
-15000
-20000

20000
15000
10000
5000
0
-5000
-10000
-15000
-20000

1961

1962

J F M A M J J A S O N D

J F M A M J J A S O N D

20000
15000
10000
5000
0
-5000
-10000
-15000
-20000

20000
15000
10000
5000
0
-5000
-10000
-15000
-20000

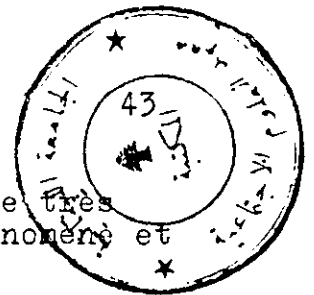
1961

1962

J F M A M J J A S O N D

J F M A M J J A S O N D

Il est évident que notre interprétation reste très grossière; nous ne pouvons en fait que relever le phénomène et ses traits caractéristiques.



Ainsi se présente donc le phénomène, dans sa matérialité. Que fait à présent cette population syrienne? Saisonnière, permanente ou résidente, à quelles activités elle s'adonne?

B- Les activités professionnelles des syriens au Liban: Nous allons nous référer à nouveau au graphique III, avec les réserves que nous avons exprimées en son temps.

Remarquons d'abord, que le nombre de permis de travail délivrés ne peuvent représenter la population syrienne active travaillant au Liban; sûrement pas du point de vue nombre: 7.179, en 1968, pour une population résidente totale, au 1/1/69, de 255 mille, auxquels il faut ajouter les saisonniers et ceux que nous avons appelés "permanents temporaires". Du point de vue représentativité des activités professionnelles, nous n'avons aucun critère pour en juger.

Quoiqu'il en soit, que nous apprend ce graphique? D'abord que, comme dans tous les aspects de ce phénomène migratoire au Liban, les syriens se taillent la part du lion, dans les permis de travail: presque la moitié (43,6% par exemple, pour 1968).

Si ensuite nous comparons la courbe des syriens, à gauche, et celle des ouvriers et manoeuvres, à droite, nous remarquons une ressemblance frappante dans la ligne générale. Nous sommes peut-être en droit de dire, que c'est cette catégorie surtout qui constitue le fondement des activités professionnelles des syriens au Liban. C'est d'ailleurs la seule caractéristique qui puisse être dégagée de ce graphique, et des données statistiques qu'il représente. Notre connaissance globale du sujet nous permet en outre de dire, que le reste des permis de travail délivrés aux syriens, est surtout dispersé sur la catégorie que le Ministère du Travail appelle "travailleurs spécialisés dans les services", et dans une moindre mesure, sur celle des professions commerciales.

Il est certain que, pour le reste de la population active syrienne, celle qui ne se fait pas délivrer des permis de travail, elle est surtout constituée d'ouvriers et de manoeuvres. De toute façon, ceux qui font problème dans le domaine de l'intégration sociale, du point de vue vie et relations humaines surtout, et non du point de vue économique-politique, ce sont précisément ces catégories que l'on peut appeler, comme on le fait pour les travailleurs immigrés en Europe, sous-prolétaires. L'étude de l'aspect "logement" pour ces catégories, qu'elles soient résidentes ou saisonnières et temporaires, va nous le faire voir.

C- L'aspect "Logement" : Tout le monde a vu, au Liban, des ouvriers dormir dans les immeubles en construction, ou sur les terrains des chantiers.¹ Tout le monde sait aussi que dans les bidonvilles, les ouvriers syriens trouvent l'habitat idéal pour leur condition économique.

Nous avons pu cependant avoir accès à certains résultats (que nous avons été obligés nous-même de dépouiller) d'une enquête qui se fait à la Direction de l'Urbanisme, sur le nombre de la population des bidonvilles dans Beyrouth et ses banlieues.

Il s'agit notamment de deux "quartiers" : Wata El-Mousseitbé et Bourj Hammoud.

1- Dans le premier, il y a deux zones, séparées par un bloc d'immeubles peuplés, et dont l'une est située sur le rond-point de la Cola, et l'autre un peu plus loin, du côté de la mer. A la proximité de cette dernière, des immeubles luxueux poussent comme des champignons, mais restent très longtemps inhabités.

1- Nous nous permettons de faire une note confidentielle à ce sujet: Tous les matins, nous avons, de l'immeuble que nous habitons, vue sur l'un de ces chantiers: un hôpital en reconstruction à Beyrouth. Des grabats, formés de planches rassemblées, sont alignés sous les arbres, avec les vieilles couvertures de l'Hôpital pour literie. L'hiver, ils disparaissent dans les sous-sols, où les ouvriers se réchauffent à un feu de bois pris sur le chantier.

Les deux zones groupent une population presque exclusivement syrienne. Il y a 2.302 personnes syriennes, et seulement 164 libanais. L'enquête ne demande pas de préciser si ce sont des familles, au sens strict, ou des individus isolés; elle n'exige même pas des informations sur le sexe. Mais, nous avons passé nous-mêmes dans ces camps, et d'après les estimations des enquêteurs, près de 70% des "maisons" sont habitées par des familles.

C'est aussi une population homogène, qui vient toute de Djebel El-Druze, au sud-est de la Syrie. L'habit du pays est encore porté par les femmes d'un certain âge, et l'on voit passer dans les ruelles, des Cheikhs à la longue barbe et au turban. Pourtant, on sent quand même la présence d'individus isolés, des hommes qui louent à deux ou trois ensemble la chambre, et qui, pendant la journée, sont au travail.

Ce qui est curieux aussi, c'est que, bien que la terre ne leur appartienne pas, les gens installés là sont propriétaires des baraques construites en bois, ou quelques fois en pierres de béton, mais toujours avec un toit de fortune. Et l'on voit s'établir un système de location entre "propriétaire" et "locataires". Il y a même de "gros propriétaires" sur les lieux.

De plus, cet agglomérat de logements reproduit l'atmosphère du village druze du sud-est de la Syrie, avec ses ruelles boueuses et ses habitations collées les unes aux autres. Il n'y manque que la pierre noire.

2-Dans l'autre camp, il y a cinq zones, des deux côtés de l'autostrade Dora-Fleuve de Beyrouth. Ce sont des habitations plus rudimentaires encore, mais où on sent une histoire plus ancienne: il y a même des vignes qui grimpent sur les toits des baraques. Là en effet, étaient installés des arméniens, qui sont passés ensuite dans les habitations populaires construites un peu plus loin.

Leur présence reste toujours intense, et en particulier dans les deux zones dont ils forment la population exclusive. Dans les trois autres zones, la population est plus hétérogène, et c'est là que l'on voit apparaître les syriens.

1- Bien que la première zone longe la route même, on n'en voit pas les toits, qui sont plus bas que le niveau de la route, et couverts en partie par des pins-parasols; il faut regarder de près, et même s'arrêter pour remarquer la présence de ces pierres et pneus de voitures qui alourdissent les toits en tôle ou en bois.

Sur une population totale de 2.264 personnes, ils sont 531, soit 23,4%. Il y a 1.417 arméniens, 253 libanais, et 63 individus d'origines diverses, surtout des kurdes.

Mais les enquêteurs estiment que, dans les zones à forte proportion de syriens, ils n'ont rencontré parmi ceux-ci que 4 ou 5 familles. Tout le reste est constitué par des hommes seuls, vivant à plusieurs dans la même baraque, (le chiffre maximum est 11), et participent ensemble aux dépenses. Il y a même des cas où un syrien¹ et un libanais, ou un arménien, cohabitent ensemble.

Voilà donc deux cas, assez différents, et qui donnent une idée de l'aspect "logement" des ouvriers et manoeuvres. Faut-il parler des aspects sociaux et des conséquences morales qu'une telle situation peut avoir ? Là n'est pas notre propos, mais il serait utile que les autorités en prennent conscience, avant qu'il ne soit trop tard.

Il est évident que les données que nous avons sur le logement, ainsi que sur tous les sujets traités dans cette partie, sont partielles et donc insuffisantes. Nous en avons conscience, et notre but était de faire le tour du problème, plutôt pour situer les difficultés à étudier, que pour en donner une description exacte. Essayons donc de nous résumer dans le dernier chapitre de cette partie.

1- Au moment de polycopier, nous avons eu accès à une étude faite à la Direction Générale de l'Urbanisme, sur la Banlieue Est de Beyrouth, en 1968. Pour une population totale estimée à 285.000, 11,61% sont d'origine syrienne, soit environ 33.100 individus.

CHAPITRE QUATRIEME

Les conditions génératrices du phénomène au Liban

Il est évident que, pour une étude approfondie du problème, on ne peut ignorer les conditions qui, en Syrie même, favorisent ou même nécessitent l'émigration saisonnière. Leur approche globale peut être résumée ainsi :

Dans les régions rurales syriennes, la population démographiquement en extension, ne trouve pas de quoi remplir son temps dans les activités agricoles qui lui sont offertes; par ailleurs, les centres urbains et industriels en Syrie sont, il est vrai, en pleine expansion, mais les salaires y sont bas, et de toutes façons, il faut "migrer" pour s'y faire employer. Le passage au Liban serait aussi facile, d'autant plus que là, avec un salaire légèrement supérieur, ou même équivalent, on reste gagnant, à cause de la différence de cours entre les deux monnaies, et parce que l'on se permet de vivre chichement dans un pays qui n'est pas le sien !

Ce panorama assez simple apparaît à travers les réponses des travailleurs syriens à certaines questions. Mais, il n'est évidemment pas suffisant, et une étude des conditions socio-économiques de la Syrie est sûrement nécessaire; mais, elle dépasse le cadre de cette recherche.

Considérons les conditions d'appel, au Liban, à cette main-d'oeuvre étrangère. Dans le rapport final au séminaire patronal international sur "les travailleurs étrangers retournant dans leur pays", on donne, entre autres caractéristiques des pays d'émigration :

- La prédominance d'un secteur primaire faiblement productif et où règne un sous-emploi considérable.
- un secteur secondaire médiocrement développé,
- un secteur tertiaire anormalement gonflé, car il procède beaucoup plus d'un exode rural incontrôlé que du développement des autres secteurs de l'économie.

N'est-ce pas une description qui peut s'appliquer en gros au Liban ? La Mission IRFED a estimé comme suit, la répartition de la population active sur les secteurs :

Agriculture	49%
Artisanat et industrie	18,5%
Services	32,5%

La Grèce, pays d'émigration, est dans une situation identique; le même rapport est plus haut y fait état des mêmes proportions, respectivement 49 , 18 et 33% pour les trois secteurs, pratiquement à la même époque.

N'oublions pas, d'abord, que le Liban, pays d'immigration, reste aussi un pays d'émigration. Nous en avons parlé plus haut, et nous avons fait remarquer en particulier ce phénomène relativement nouveau d'émigration "permanente temporaire", vers les pays arabes, en général riches en pétrole et encore socio-techniquement arriérés, où les libanais trouvent des emplois bien rémunérés et auxquels ils sont qualifiés par leur formation, ou simplement leur expérience.

Ceci explique, en partie, le besoin de main-d'oeuvre non-qualifiée pour travailler dans le pays. Mais il y a des causes structurelles plus profondes. A la page 149 du 1er tome de *Besoin et Possibilités de Développement au Liban*, on peut lire :

" La disponibilité de la main-d'oeuvre agricole est extrêmement variable. Alors que les gens de la zone de Hasbaya doivent venir à Beyrouth pour travailler, le Mont-Liban manque d'ouvriers pour exploiter son agriculture, la sous-zone de Zahlé est obligée de recourir aux ouvriers des zones voisines (celle de Baalbeck en particulier) pour

suppléer au manque de main-d'oeuvre lors de la pleine saison des travaux et de faire appel à la main-d'oeuvre féminine qui apporte, pour certains travaux agricoles, une contribution indispensable.

"Les salaires journaliers varient de 2 à 3 L.L. dans les jurdes du Hermel, jusqu'à 5 à 7 L.L. dans les vergers du Mont-Liban et de la côte.

"Le délaissement de l'agriculture par l'ouvrier agricole libanais, qui émigre vers Beyrouth ou les autres villes, a favorisé l'emploi des ouvriers syriens et, dans une certaine mesure, des réfugiés palestiniens. Ceux-ci acceptent des salaires réduits. "

En fait, cette désaffection de l'ouvrier agricole libanais pour les travaux de l'agriculture, il faut la reporter aussi à tous les secteurs demandant des travailleurs non-qualifiés, en particulier le bâtiment et les travaux publics.

Il n'y a pas eu pénurie de main-d'oeuvre: il n'y a pas eu non plus hausse des salaires. En effet, il y a cette main-d'oeuvre, disponible au moment où le besoin se fait sentir, et qui accepte le même salaire que celui du manoeuvre libanais, il y a dix ans. Alors que celui-ci ne travaille pas actuellement à moins de dix livres libanaises, le manoeuvre syrien touche, au maximum 8 L.L., et très souvent moins.

On peut rappeler les profits économiques que tirent les pays d'immigration européens; on peut aussi rappeler les analyses théoriques qui y ont été faites. Mais le cas libanais conserve son originalité, qui réside surtout dans le fait que, n'ayant pas un secteur secondaire développé, c'est dans le tertiaire, à structure particulière au Liban, et dans l'émigration que sa main-d'oeuvre locale trouve principalement sa promotion.

S'il tire un profit économique certain de l'accueil des travailleurs étrangers, qui prennent la relève pour les dures besognes, il va aussi supporter le poids de l'existence de ce corps étranger au sein de sa société. Et d'abord, il doit savoir les conditions de vie et de travail de ces sous-prolétaires; seule l'enquête sociologique peut lui permettre de le faire. C'est pour préparer à cette connaissance scientifique que nous avons mené ce que nous appelons modestement " une pré-enquête " et que nous présentons dans

TROISIEME PARTIE

Une pré-enquête
sur les conditions de vie et de travail
de la main-d'oeuvre syrienne, dans le Kessrouan

Le tour d'horizon que nous avons fait, dans la première partie, à travers l'expérience européenne, nous a montré que, bien qu'original, le phénomène que nous observons chez nous n'est pas unique, et nous a armé d'un cadre conceptuel et analytique, qui nous manquait.

La seconde partie nous a permis de situer le phénomène de la présence des travailleurs syriens au Liban, dans le cadre général des mouvements migratoires dont le Liban est le point de départ ou d'arrivée, et nous a donné une idée, quelques fois partielle, des aspects que peut revêtir ce phénomène en particulier.

Nous avons pu voir ainsi que le problème était de taille, et qu'une recherche complète, même sur un échantillon représentatif, se situerait en dehors de nos moyens et du cadre assigné à cette étude. D'ailleurs, comment pouvoir établir un échantillon représentatif, alors que, et nous l'avons constaté, les données statistiques sur la population de base, la main-d'oeuvre syrienne, font complètement défaut ?

C'est pourquoi, nous avons estimé qu'il était plus utile de faire plutôt une espèce de contact global avec cette population, en y mettant assez de soin, pour entrer dans le vif de l'expérience de ces travailleurs dans un pays qui leur est étranger.

Dans un premier chapitre, nous parlerons d'abord des conditions techniques de la pré-enquête et nous présenterons ensuite l'échantillon; et dans le second, nous donnerons les résultats des interviews.

CHAPITRE PREMIER

A- Conditions techniques de la pré-enquête. Un certain nombre d'observations sont indispensables pour que le lecteur puisse apprécier à sa juste valeur cette pré-enquête, et en particulier, une explication des conditions dans lesquelles elle s'est faite.

1- La limitation géographique pour le choix des unités de l'échantillon. Etant donné l'ampleur du mouvement, et son extension géographique sur des régions variées du Liban: urbaines, comme Beyrouth; rurales et d'estivage comme dans les montagnes du Nord et dans le Mont-Liban... il fallait bien se limiter. La région du Kessrouan, que nous connaissons bien personnellement, nous a semblé jouir d'avantages suffisants.

D'abord le fait que cette région contient des milieux variés: semi-urbains à Jounieh; des villages à vocation essentiellement agricole, comme Kfardébiane ou Faraya; des centres de villégiature et de tourisme, comme Reyfoun et sa région, ou le centre de ski de Faraya; des constructions et des travaux publics toujours en chantier etc... Ce fait donc permet d'avoir un large éventail d'activités, auxquelles serait affectée la main-d'oeuvre syrienne. Et de fait, il s'est avéré par la suite que cette région avait un réel besoin de main-d'oeuvre non qualifiée, pour remplacer la population active locale, qui a une forte tendance à se promouvoir, soit par l'instruction, à des emplois dans les services ou dans l'administration, soit en se spécialisant dans des activités plus rémunérées. Elle a eu d'ailleurs très tôt recours à la main-d'oeuvre syrienne. On trouve des travailleurs établis là depuis plus de vingt ans !

Ensuite, notre connaissance de la région, et surtout d'un certain nombre de personnes qui y vivent, nous a facilité les premiers contacts avec les syriens, qu'il fallait mettre en confiance, surtout dans les débuts, pour pouvoir entrer dans l'intimité de leur expérience.

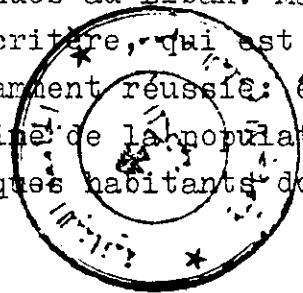
Cette limitation générale faite, nous n'avons pris aucune autre mesure limitative rigoureuse; une tendance seulement à varier autant que possible la dispersion géographique, ce qui a donné les résultats suivants:

Jouniéh + Ghazir + Zouk Mikail	8
Mosbeh + Jiita + Sehafléh	7
Ajaltoun + Reyfoun + Feytroun	10
Kfardhebiane	10
Hrajel + Mayrouba + Faraya	13
Daroune + Harissa	2
Total	50

Tous les niveaux d'altitude sont représentés, ce qui permet d'avoir des milieux de vie assez différents, et pourrait donner lieu à des comparaisons significatives.

2- Nombre de l'échantillon. Dans la perspective que nous avons prise, il n'y avait pas de critères qui puissent déterminer à choisir un chiffre défini. Nous avons considéré qu'il nous fallait un nombre, d'un côté suffisant pour donner un éventail assez divers, soit des régions géographiques, soit des activités, soit des caractéristiques humaines, et d'un autre côté pas très grand, pour permettre de mener des interviews libres avec l'aisance nécessaire, et de ne pas trop surcharger le dépouillement par la suite. Nous avons opté pour le nombre 50, et nous ne croyons pas, à présent que le travail tire à sa fin, avoir mal choisi.

3- Le choix des unités. Nous avons pris comme politique, surtout dans les débuts, pour les premières interviews, de rechercher les travailleurs qui ont déjà une assez longue expérience du travail au Liban. Le critère le plus direct était précisément celui de la durée de leur séjour, ou la fréquence de leurs venues au Liban. Mais nous avons essayé de le conjuguer avec un autre critère, qui est celui d'une adaptation au milieu d'accueil apparemment réussie: être dans la confiance de l'employeur; jouir de l'estime de la population locale; etc... Et là, notre connaissance de quelques habitants de la région nous a beaucoup servi.



Nous n'avons pas manqué, cependant, de prendre aussi un nombre assez limité, de travailleurs, fraîchement débarqués, pour essayer de saisir sur le vif, les effets des premiers contacts de ces individus avec le nouveau milieu auquel ils ont affaire.

L'unité choisie est le "travailleur" syrien. Ce terme est cependant trop général. Nous l'avons défini négativement, comme désignant une personne qui n'exerce pas un emploi bureaucratique ou demandant une instruction élevée. Ce n'est pas bien rigoureux, mais cela permet une large représentation des diverses activités que peuvent exercer les travailleurs syriens immigrés, et qu'il est difficile de classer a priori.

4- Le questionnaire. Nous avons commencé par établir, en y mettant beaucoup d'efforts et de temps, un questionnaire plutôt fermé. Mais celui-ci fut discuté avec le professeur responsable, et il fut décidé d'opter pour la formule du questionnaire centré, où un certain nombre de rubriques serait fixé, sur lesquelles tournerait la conversation avec l'interviewé.

Voici les diverses rubriques fixées en définitive, dans l'ordre où elles furent suivies durant les interviews:

- 1) L'identité: âge, religion, état matrimonial, degré d'instruction et région d'origine.
- 2) La première venue au Liban: ses causes et ses conditions; le rythme des contacts conservés avec la Syrie et leur nature.
- 3) Le salaire: son montant; le mode de paiement; son évolution; comparaison avec ce qu'il pourrait être en Syrie.
- 4) Le travail actuel et les divers travaux accomplis au Liban; les relations humaines dans le milieu de travail.
- 5) Le logement: son emplacement en fonction du lieu de travail; sa description; le nombre de ceux qui le partagent; ce qu'il coûte.
- 6) Les responsabilités familiales qui incombent au travailleur.
- 7) Les dépenses de toutes nature au Liban; les économies réalisées.
- 8) Les temps de "loisir"; les visites.
- 9) L'état d'âme qui accompagne le travail au Liban; quid du retour définitif en Syrie?

Nous avons décidé par ailleurs de laisser libre cours à l'enquêté d'exprimer son point de vue et ses réactions, et de les provoquer au besoin, même si cela ferait sortir la conversation du cadre de ces rubriques.

5- L'exécution de l'enquête. Les dix premières interviews, menées par nous-mêmes, furent faites à l'aide d'un magnétophone. Il fallait d'abord mettre les enquêtés en confiance; c'est pourquoi nous nous sommes adressés à des employeurs que nous connaissions, qui nous ont mis en contact avec les travailleurs qu'ils avaient chez eux. Il n'y a eu que des accrocs de détails au courant des enquêtes, qui furent d'ailleurs surmontés. Le cas le plus difficile fut celui d'un jeune homme qui répondait avec réticence à nos "provocations"; ce n'est qu'une fois l'interview officielle terminée qu'il s'est senti en confiance et s'est entièrement livré; il est même venu avec nous en voiture jusqu'à Beyrouth.

Ces dix premières interviews furent complétées jusqu'à 22 sans magnétophone; puis des circonstances particulières nous ont obligé à nous arrêter là! Ce n'est qu'une année plus tard, c'est-à-dire pendant l'été qui vient de passer que nous avons pu les faire compléter jusqu'à 50, avec l'aide de deux enquêteurs qui avaient collaboré avec nous dans d'autres enquêtes, et en qui nous avions confiance.

D'ailleurs le temps de latence nous a permis de compléter et d'approfondir notre documentation théorique, et de travailler sur les interviews déjà exécutées. Cela nous a amené à faire ressortir le plus important dans les rubriques, et de rendre ainsi la tâche plus facile aux enquêteurs, en y attirant leur attention. Nous avons ensuite dépouillé ensemble les questionnaires qu'ils avaient remplis, les amenant ainsi à préciser certaines informations qu'ils avaient oublié de noter.

6- Le dépouillement. Les cadres les plus importants étaient déjà établis après les dix premières interviews. Les résultats seront donnés dans le second chapitre comme prévu. Nous voudrions cependant faire remarquer ici, que ce qui est plus important que les

données numériques, c'est la connaissance vécue que nous avons acquise du phénomène, surtout dans le cadre d'une pré-enquête; connaissance qui nous a permis d'ailleurs d'émettre déjà plus d'une hypothèse dans la seconde partie, sans toujours le faire remarquer, et qui nous permettra d'interpréter correctement des résultats numériques quelques fois obscurs.

Voilà donc, assez brièvement, les conditions techniques dans lesquelles s'est faite cette pré-enquête; elles n'ont pas toujours répondu aux règles du jeu scientifique! Mais tout en le reconnaissant, nous savons que ce défaut n'est pas bien grave, vu le but de cette pré-enquête, qui est de préparer à une étude plus rigoureusement scientifique, par une connaissance globale, qui ne nécessite pas un attirail méthodologique de grande précision.

Nous espérons enfin, que ces quelques observations seront utiles pour faire apprécier la véritable portée de cette pré-enquête et de ses résultats.

B- Présentation de l'échantillon. Il est donc composé de 50 unités. Remarquons tout de suite qu'il serait inutile, puisque ce chiffre est tel, de fixer des pourcentages et des proportions; nous nous contenterons de donner les chiffres bruts.

Pour présenter l'échantillon, nous allons user surtout des informations obtenues dans la rubrique "identité".

1- Distribution par âge. L'échantillon est surtout composé de jeunes et d'adultes:

de 14 à 20 ans	14
de 21 à 45 ans	28
46 ans et plus	8
total	<u>50</u>

Faisons remarquer que les deux extrêmes se rapprochent plutôt du centre; c'est ainsi qu'il n'y a que deux adolescents de 14-15 ans, et deux "vieux", entre 60 et 64 ans.

2- Etat matrimonial. Dans la première catégorie d'âge, tous sont célibataires; dans la troisième, tous sont mariés; dans la seconde, il y a 17 mariés et 11 célibataires. Ce qui fait au total 25 mariés et 25 célibataires.

Parmi les travailleurs mariés, il y en a six qui sont établis avec leur famille au Liban, dont l'un, alaouite, est d'ailleurs marié à une libanaise, chrétienne.

A noter qu'il aurait été utile de donner plus d'attention à la seconde génération dans ces familles établies au Liban: ce que nous savons est assez vague et ne peut permettre de solides interprétations. Dans deux cas, nous savons que les enfants vont dans les écoles, comme ceux de leur milieu libanais. Dans deux autres cas, les enfants sont déjà grands et au travail; pour l'un de ces deux derniers cas, nous notons une nette promotion, dans le statut des enfants, par rapport à celui de leur père, au moins du point de vue professionnel.

Parmi les 19 autres mariés, 3 seulement sont des travailleurs "permanents temporaires" au Liban; les autres sont des saisonniers.

Un seul sur les 25 célibataires a sa famille entière au Liban; beaucoup d'autres, dont nous n'avons pas relevé le chiffre, ont "de la famille": frère, cousin, oncle, etc... en général des travailleurs comme eux. Sur les 24 autres célibataires, une plus forte tendance que pour les mariés se manifeste à être permanents; ainsi, on compte 11 permanents pour 13 saisonniers. Ce qui est d'ailleurs parfaitement compréhensible; il est arrivé plus d'une fois que nous ayons affaire à un jeune qui vient travailler et amasser l'argent nécessaire pour rentrer se marier.

Nous pouvons donc nous résumer ainsi:

Les mariés:

vivant au Liban avec leur famille	6
ayant leur famille en Syrie:	
permanents	3
saisonniers	16
total	<u>25</u>

Les célibataires:

un seul ayant sa famille au Liban	1
ayant leur famille en Syrie:	
permanents	11
saisonniers	13
total	<u>25</u>

Une dernière caractéristique à relever, celle de la taille des familles pour les mariés. On peut répartir ainsi le nombre des enfants par famille:

Lieu de résidence	Nombre des enfants					Total
	1	2et3	4et5	6et7	8et9	
Liban		2	2	1	1	6
Syrie	4	4	7	2	2	19
Total	4	6	9	3	3	25

Pour tout commentaire, faisons remarquer seulement que sur les 4 familles résidant en Syrie, et ayant un seul enfant, un seul

chef de ménage est relativement âgé; les 3 autres n'ont pas encore 30 ans.

3- Le degré d'instruction. Mis en relation avec le travail actuel au Liban, il ne semble pas donner des traits caractéristiques. Par contre; les divers degrés se répartissent ainsi, en corrélation avec l'âge:

degré d'instruction	Année de naissance					Total
	951et+	941-50	931-40	921-30	920et-	
Illettrés	1	4	5	3	3	16
Savent lire et écrire	1	1	6	4		12
Primaire	4	10	1			15
Complémentaire	1	2				3
Etudiants	3	1				4
Total	10	18	12	7	3	50

A remarquer la persistance des illettrés, jusqu'aux âges les plus jeunes, ainsi que leur forte proportion, si on leur ajoute le nombre de ceux qui savent lire et écrire, ce qui est en fait un degré d'instruction fort rudimentaire; "chez le cheikh", disent la plupart d'entre eux.

A remarquer aussi la présence de quatre étudiants, dont l'un en particulier pense venir l'année suivante s'inscrire à l'université à Beyrouth.

4- Religion et région d'origine. Pour celui qui a déjà un contact fréquent avec la région du Kessrouane, le fait est connu qu'en majorité, les travailleurs syriens qui y viennent sont des chiites du Nord-Ouest de la Syrie, de cette région qu'on appelait la "vallée des chrétiens" (ouadi en-nassara); c'est de là que vient leur nom de "nseiri"; on les appelle aussi quelques fois "alaouites".

De fait ils sont majoritaires. Il semble d'ailleurs que les régions syriennes se répartissent, grosso modo, les régions libanaises: ainsi dans la montagne libanaise (Nord et Mont-Liban), on trouve surtout de alaouites; dans la région de Zahlé, plutôt des hau-ranais du Sud-Est de la Syrie...

Pour ce qui est de notre échantillon, voici les résultats du dépouillement:

Religion	Région d'origine				S.P.	Total
	Syrie du N-O	Alep et ses alentours	Homs et Hama	Syrie du S-E		
Chiites	23		3		2	15
Sunnites	3	10	1	1		28
Chrétiens	1	1	3	1		6
Total	27	11	7	2	2	49

Le total général est de 49, parce qu'il y a un chiite du N-O de la Syrie qui est devenu chrétien, et qui n'est d'ailleurs pas le même que celui qui s'est marié à une chrétienne. Pour les deux chiites, sans précision du lieu d'origine, ils ont en fait donné un nom de village que nous n'avons pu situer en Syrie, et qui est probablement dans le N-O.

Bien que la majorité soit chiite, il y a quand même une forte présence de sunnites; et c'est surtout le Nord de la Syrie qui est représenté, la montagne des alaouites en particulier; on pourrait émettre l'hypothèse que les gens de cette montagne, retrouvent dans la montagne libanaise un paysage et des travaux qui leur sont familiers.

Si par ailleurs, nous considérons la corrélation entre religion et travail actuel, nous remarquons une tendance légèrement marquée à ce que les sunnites préfèrent les services, tandis que les chiites sont plutôt des manoeuvres, et surtout agricoles¹. Ce qui confirme d'une certaine façon l'hypothèse que nous venons d'émettre.

Il est évident que d'autres caractéristiques de l'échantillon, ou même des observations d'ordre technique, apparaîtront par la suite, et nous ne manquerons pas de les relever.

Si à présent, avant de passer à la présentation des résultats, nous faisons une brève réflexion critique sur ce chapitre, nous trouvons que le grand reproche technique que nous pouvons nous faire, c'est celui d'avoir coupé en deux, dans le temps, l'exécution

1. Cfr. ch II. § C. page 670.

de l'enquête; quelles qu'en soient les causes, cela ne répond pas aux règles de la recherche sociologique. Cependant, comme ce n'est pas une enquête statistique, où il est absolument nécessaire d'avoir une brève limite de temps, mais plutôt une pré-enquête, où le but premier est la connaissance poussée, plus biographique qu'instantanée, ce défaut ne nous semble pas bien grave, d'autant plus que les conditions de vie de ces travailleurs, de même que celles de l'emploi, dans leur globalité, ne changent pas d'année en année. Ce défaut nous a par ailleurs permis de reprendre contact, une année plus tard, avec quelques unités de l'échantillon, et de remarquer les changements survenus et leur nature.

D'autres réserves pourraient être faites, à propos de détails moins importants. Mais il ne nous semble pas utile de nous y arrêter. Ce serait surcharger le texte sans grand rendement, et nous nous en rappellerons dans la poursuite de nos recherches. Nous préférons passer à la présentation des résultats.

CHAPITRE SECOND

Présentation et analyse des résultats de la pré-enquête.

La remarque que nous avons donnée avant la présentation de l'échantillon est encore valable ici: pas de pourcentages, ni de proportions; point de graphiques non plus; le cadre ne s'y prête pas.

Notre politique de présentation sera la suivante: puisqu'il s'agit, comme nous l'avons déjà dit, d'une compréhension "biographique" de l'expérience du travailleur syrien au Liban, nous allons prendre celui-ci dès le moment où il projette de venir au Liban, jusqu'au moment de l'interview; entretemps, nous parlerons de l'accueil qu'il a reçu, des divers travaux qu'il a successivement accomplis, de ses dépenses et de ses économies, de son logement... bref, de toutes les rubriques contenues dans le questionnaire; et à la fin nous essaierons d'évaluer les perspectives d'avenir, telles que se les représentent les travailleurs eux-mêmes.

Nous ne pourrons sûrement pas éviter les contaminations des sujets, d'une rubrique à l'autre; plus encore, nous essaierons quelques fois d'établir des corrélations entre un phénomène et l'autre, dans la mesure où ces phénomènes s'apparentent ou interagissent les uns sur les autres.

En outre, aude-là des données numériques, notre connaissance des cas individuels nous permettra de temps en temps, soit de relever un phénomène curieux et d'expliquer sa curiosité, soit d'interpréter une tendance qui semblerait aberrante, etc... Nous avons conscience de ne pouvoir communiquer cette connaissance intégralement, malgré le ton anecdotique que nous prendrons de temps en temps.

A- L'idée de venir travailler au Liban. Pratiquement, tous avaient entendu parler du travail au Liban: "L'affaire était devenue courante", nous ont dit plusieurs. Il faudrait cependant mettre de côté certains

d'entre eux qui sont venus depuis très longtemps; leurs histoires sont originales et irréductibles dans des catégories. Ceci dit, nous pouvons les classer ainsi:

- 4 n'ont pas donné de précisions sur la naissance de l'idée.
- 5 histoires irréductibles.
- 41 ont entendu parler du travail au Liban.
- 50 total.

Il semble donc qu'une sorte d'atmosphère générale règne dans les régions syriennes de sous-emploi, donnant du travail au Liban une image prometteuse, de facilité d'emploi et de rentabilité; et cette image ne semble pas avoir été ébranlée au contact de la réalité. Est-elle tout à fait conforme?...

Il est difficile de remonter aux origines de la naissance d'une telle atmosphère. Certaines des histoires irréductibles nous donneraient peut-être des filons à suivre: pour l'un, par exemple, c'est un employeur libanais, qui, il y a 20 ans, est allé jusqu'en Syrie pour le chercher; un autre est venu "avant que les anglais ne quittent le Liban", et n'est plus rentré en Syrie que pour des visites; un troisième est venu, il y a 30 ans, pour fuir un père despotique!... On pourrait donc dire, assez grossièrement, que le besoin de main-d'oeuvre se faisait de plus en plus sentir au Liban, et que des "pionniers" sont venus, au hasard des circonstances de leur vie, prospecter ce marché du travail; comme les ponts ne sont jamais coupés avec la Syrie, leur exemple a fait tache d'huile.

Entre l'idée qui passe à l'esprit, et la mise en exécution du projet, il y a un but que l'on poursuit. Pour tout le monde, évidemment, il y a celui de "travailler et gagner de l'argent", parce que le travail agricole ne remplit pas tout le temps, et ne suffit pas aux besoins monétaires de plus en plus grands, ou simplement, parce qu'on a de l'ambition. Cependant, un curieux aspect est à noter; tout le monde sait qu'il y a possibilité de travailler au Liban, mais une forte minorité est venue pour fuir des problèmes familiaux. Pour l'un, c'est le père insupportable après le décès de la mère; pour l'autre, c'est la famille qui ne veut pas lui "acheter" une femme, etc...

C'est un domaine de recherche où les possibilités sont nombreuses pour des découvertes psycho-sociologiques, en particulier en ce qui concerne l'idée qu'ont les travailleurs du Liban, avant d'y arriver, et ce qu'elle devient quand elle se heurte à la réalité; nous verrons de fait, ce qu'aura produit cette réalité, quand nous parlerons du "moral" des travailleurs au Liban, et ce qu'ils projettent pour l'avenir.¹

B- L'accueil, ou l'insertion dans le milieu libanais. Nous avons employé deux mots: "accueil", ou "insertion", pour indiquer deux perspectives possibles: celle qui va du milieu d'accueil, et qui y voit les conditions dans lesquelles les travailleurs sont reçus; et celle qui va des travailleurs eux-mêmes, et qui suit le chemin qu'ils prennent pour se faire une place. Dans la réalité, les deux perspectives se recouvrent assez souvent, et se rencontrent toujours. Elles se recouvrent, quand il s'agit, par exemple, d'une sorte d'institution que l'on peut appeler "marché du travail", le mot étant pris dans le sens de lieu de vente et d'achat: il y a des places dans les villes ou les bourgades importantes, où les travailleurs viennent attendre, et où les employeurs viennent engager la main-d'oeuvre dont ils ont besoin.

Par contre, les perspectives se rencontrent, surtout lorsque ce sont les travailleurs eux-mêmes qui établissent une sorte de réseau de placement; alors, les employeurs n'ont pas à chercher pour trouver la main-d'oeuvre; c'est elle-même qui se présente et couvre, pour ainsi dire, tout le chemin. Ce sont en général des travailleurs qui ont une plus grande expérience du milieu de travail libanais, pour y être déjà venus assez fréquemment, ou depuis assez longtemps, qui en amènent d'autres avec eux et les placent, ou qui deviennent même des sortes de recruteurs auxquels s'adressent les employeurs en cas de besoin. C'est ainsi que beaucoup de nouveaux venus sont sûrs de trouver sur place un frère, un cousin ou un compatriote du village, qui les aiderait à trouver du travail.

Et de fait, nous avons rencontré des hommes, devenus presque employeurs eux-mêmes, qui ont amené quelques autres, les ont logés et leur procurent du travail dans une carrière, ou chez un employeur

1. Cfr. plus loin, § G; p. 81

qu'ils connaissent et qui en aurait besoin en permanence.

Alors que la fonction de l'accueil, c'est de fournir un besoin en main-d'oeuvre, c'est à l'insertion que semble revenir le rôle le plus important dans l'effort pour trouver une place.

Cependant, ces schémas, qui jouent presque toujours actuellement, n'ont pas été toujours suivis. Rappelons celui qui a été amené par un propriétaire libanais; citons le cas d'un autre, maître-maçon, qui avait des dettes envers un entrepreneur libanais, et qui, pour le payer, est venu travailler pour lui au Liban...

Ces schémas peuvent aussi jouer pour le premier contact, et se modifier par la suite: un jeune homme s'était fait embaucher par le "marché du travail" la première fois; il fit ensuite la connaissance d'un ingénieur libanais qu'il avait, par hasard, sorti d'une panne de voiture, grâce à ses petites connaissances en mécanique; celui-ci le plaça chez des entrepreneurs, qui lui confièrent un emploi bien rémunéré, en fonction précisément de son expérience dans le domaine de la mécanique.

Les voies sont donc variées; il n'en reste pas moins que pour la majorité, ce sont les schémas décrits plus haut, qui sont suivis: "marché du travail" pour 15 travailleurs; "insertion" par le canal de parents ou d'amis pour 26 autres. Ce qui fait un total de 41 sur 50. A noter aussi que les autres, ce sont, en majorité des travailleurs venus depuis longtemps au Liban.

Voici un tableau, qui essaie de résumer l'essentiel:

Voie d'insertion ou d'accueil	Nombre d'années depuis la 1ère venue au Liban								Total
	1	2	3et4	5et6	7à9	10à14	15à19	20et+	
Marché du travail	3	1	2	2	4	1	2		15
Parents ou amis	2	1	6	6	4	5	2		26
Interméd. lib.			1					1	2
Hist. originales							1	3	4
S.P.			1				1	1	3
Total	5	2	10	8	8	6	6	5	50

Mises en corrélation avec le temps où elles sont considérées, c'est-à-dire à la première venue au Liban, les voies de placement, que nous avons considérées comme majoritaires, montrent une égale persistance; ceci laisserait prévoir une sorte d'universalité de ce phénomène; nous laissons à une recherche plus vaste le soin de mettre cette hypothèse à l'épreuve.

Notons, avant de passer au paragraphe suivant, qu'il n'y a aucune institution, dans le sens le plus strict du mot, officielle ou privée, qui s'occupe d'endiguer ce flot de travailleurs; il y a le Ministère du Travail qui délivre des permis de travail, et encore, pour une faible minorité. Mais pour le placement, rien. Peut-être n'y en a-t-il aucun besoin?

C- L'emploi, ou l'activité professionnelle au Liban. C'est donc surtout pour travailler que cette catégorie de syriens viennent au Liban; travailler dans un milieu où ils espèrent, quelques fois améliorer leurs conditions de vie, dans leur milieu d'origine.

Nous allons donc, sous le titre de l'activité professionnelle, commencer par parler de la forme du séjour des travailleurs au Liban; nous y avons fait allusion, quand nous avons parlé de la caractéristique de l'état matrimonial, dans la présentation de l'échantillon. Mais c'est en relation avec le travail que ces distinctions prennent leur valeur, dans la majorité des cas.

Nous parlerons ensuite de l'activité professionnelle en elle-même, et en établissant des corrélations entre elle et d'autres caractéristiques de l'échantillon, comme la religion ou le degré d'instruction. Deux sous-parties seront distinguées ici; la première consacrée à l'emploi actuel, et la seconde à ce qu'on peut appeler "la mobilité professionnelle".

1- La forme du séjour au Liban. Nous avons déjà employé les termes "résidents", "saisonniers" et "permanents temporaires" sans en donner des définitions exactes. Il est temps de le faire.

Nous appelons résident un travailleur, marié ou célibataire, établi, avec sa famille, au Liban. Le critère important est donc la présence, durable, et non pour une visite par exemple, de la famille

dont il est membre ou chef; en même^{temps}, évidemment, il exerce son activité professionnelle seulement au Liban.

Le permanent temporaire, c'est celui dont la famille, dont il est membre ou chef, réside encore en Syrie, mais qui exerce son activité professionnelle au Liban seulement, la plus grande partie de l'année.

Quant au saisonnier, c'est celui qui exerce une activité professionnelle, au courant de la même année, alternativement en Syrie et au Liban, et dont la famille, dont il est chef ou membre réside en permanence en Syrie.

Il est évident que ces définitions s'appliquent à notre échantillon, et nous ne pouvons gager sur leur fonctionnalité universelle. Cependant, en faisant jouer les facteurs temps et lieu, avec la résidence de la famille et l'activité professionnelle, l'on peut établir des définitions d'autres catégories possibles.¹

L'échantillon est constitué de 29 saisonniers, de 7 résidents et de 14 permanents temporaires. Si nous faisons une corrélation avec la durée de séjour au Liban, ou des va-et-vient, nous obtenons les résultats suivants, assez simplifiés du point de vue de la durée:

	moins de 5 ans	5 ans et plus
Saisonniers	13	16
permanents	3	11
Résidents	1	6

En entrant dans les détails des informations, nous pouvons relever la tendance à ce que la durée de séjour soit de plus en plus longue, en passant des saisonniers aux permanents et aux résidents; cette tendance reste cependant assez légère, et n'exclue pas l'existence de quelques saisonniers qui viennent au Liban depuis un temps assez long, ou qui étaient même permanents auparavant.

1. Si l'on se reporte à ce qui a été dit, dans le cadre de l'Europe, de ces catégories de migrants, pages 14 et 15, on se rend compte qu'il existe de légères différences; elles sont cependant assez importantes pour nécessiter des définitions spéciales pour notre cas libanais.

Etablissons à présent la relation entre cette classification de la nature du séjour au Liban et l'activité professionnelle exercée actuellement; celle-ci sera présentée sous des rubriques générales, qui seront détaillées et expliquées quelques lignes plus bas.

Activités professionnelles

Séjour	Manoeuvres	Services	Travailleurs spécialisés	Fermiers	Total
Saisonniers	24	3	2		29
Permanents	3	6	5		14
Résidents	1	4		2	7
Total	28	13	7	2	

Si, en comptant les fermiers comme "spécialisés", nous trouvons peu de différences entre permanents et résidents, qui ont tendance à se diriger vers les services et certains travaux qui demandent un degré plus ou moins poussé de spécialisation, par contre, les saisonniers sont, en majorité des manoeuvres.

Mais, il est temps d'expliquer le contenu des termes que nous employons.

2- L'activité professionnelle. Nous avons prévu deux paragraphes; après une présentation des activités qu'exercent actuellement les travailleurs, il est nécessaire d'examiner la "mobilité" professionnelle" dont ils font preuve assez souvent.

a- Le travail actuel. Nous en avons parlé déjà, en le présentant sous diverses rubriques. Celle des "fermiers" ne demande aucune explication, sauf que l'un des deux qui la composent ne se contente pas de ses activités de fermier, mais il emploie ses temps creux dans des travaux assez rémunérateurs, comme le labour, ou même ordinaires, comme manoeuvre polyvalent...

Par contre, la catégorie "manoeuvre" se compose d'éléments assez disparates, que l'on peut grossièrement classer en deux rubriques, selon le secteur: agriculture et construction + travaux

publics. En outre, dans chacune de ces dernières, il y a ceux qui y travaillent directement, et ceux qui exercent des activités voisines. Par exemple, pour la construction, il y a des manoeuvres de chantier, et d'autres qui sont dans des carrières, ou dans de petites fabriques de pierres de béton; pour l'agriculture, il y a ceux qui travaillent dans les champs, et ceux qui chargent les camions, ou rangent les caisses dans les réfrigérateurs. C'est ainsi que, à tout hasard, nous avons dépouillé les résultats selon trois rubriques, sous le titre général de manoeuvres: agriculture, construction + travaux publics, autres, cette dernière comprenant ceux qui exercent les activités complémentaires dans les deux secteurs.

La catégorie "services" regroupe des éléments très divers, où nous avons eu de la peine à découvrir des critères de classement! Nous avons quand même établi deux sous-groupes: vendeurs, à qui l'on confie le débit des marchandises et la responsabilité de l'argent dans l'établissement, par exemple, une station d'essence ou une boulangerie... Ceux qui ont la charge du contact avec les gens, comme concierge, garçon de course ou de café... et que l'on pourrait appeler peut-être "personnel domestique" .

Les "travailleurs spécialisés" se composent d'éléments exerçant des activités demandant une qualification, acquise toujours par l'expérience plutôt que par une formation académique. Maître-maçon, peintre en bâtiment, chargé de la cuisson dans une boulangerie, cuisinier... Voilà les éléments les plus marquants.

Il reste enfin un syrien que nous n'avons pu classer nulle part, puisqu'il est cireur de souliers indépendant, et que nous avons placé sous la rubrique "autres" ...

Pour ne pas présenter banalement les résultats du dépouillement, nous allons tout de suite établir une corrélation, d'abord avec le degré d'instruction, et ensuite, avec la religion, à laquelle nous avons fait allusion dans la présentation de l'échantillon.

Les niveaux d'instructions ont été présentés plus haut; une remarque est ici nécessaire: quand nous parlons de primaire,

ou complémentaire, cela ne veut pas dire nécessairement que ce niveau a été totalement couvert; il suffit qu'on en ait suivi pendant une année le cycle. Les étudiants sont au niveau complémentaire et secondaire. Voici le tableau :

Instruc- tion	Activité					Trav. spéc.	Fer- miers	Au- tres	Total
	Manoeuvres			Services					
	Agric.	Bât.+ T.P.	Autres	Ven- deurs	Pers. domest.				
Illet- trés	9	2	1		1	1	2		16
Lire et écrire	3	3			2	4			12
Primaire	2	2	2	3	3	2		1	15
Couplé- mentaire			2	1					3
Etudiants	2				2				4
Total	16	7	5	4	8	7	2	1	50

Il faut considérer attentivement ces données pour déceler de légères tendances. Nous avons assimilé plus haut ceux qui savent lire et écrire, et quelques fois lire seulement, avec les illettrés; si nous maintenons ici cette assimilation, et nous pensons être en droit de le faire, nous trouvons que les manoeuvres en constituent le gros lot: 18, auxquels il faut ajouter les deux fermiers, ce qui fait 20 sur 30 au total.

Par contre, pour les niveaux primaire et complémentaire, la tendance est certaine: 8 manoeuvres sur un total de 18. Quant aux travailleurs spécialisés, leur niveau est plutôt bas... Ce qu'on pourrait faire ressortir, en conclusion, c'est que le fait d'être passé dans une école semble pousser les travailleurs à rechercher les "services" plutôt que le travail de manoeuvre.

Donnons à présent le tableau de corrélation entre activité professionnelle et religion; nous y remarquerons la tendance à ce que les chiites soient plutôt manoeuvres et en contact avec la terre, les sunnites, un peu plus dans les services; cette dernière est encore plus marquée pour les chrétiens.

Religion	Activités					Trav. Spéc.	Fer-miers	Autres	Tot.
	Manoeuvres			Services					
	Agric.	Bât.+ T.P.	Autres	Vendeurs	person. domest.				
Chiites	11	4	3		5	3	2	1	29
Sunnites	5	2	1	3	2	2			15
Chrétiens		1	1	1	1	2			6
Total	16	7	5	4	8	7	2	1	50

Rappelons que l'un des deux fermiers chiites est devenu chrétien; nous le maintenons dans sa case d'origine, parce que le travail répond plus à ce qui est créé dans la personnalité par la religion traditionnelle et non celle qui est acquise à l'âge mûr. Faisons remarquer pour la minorité chrétienne, l'équivalence manoeuvres, services et travailleurs spécialisés.

Avant de mettre un point final à cette présentation des activités des travailleurs syriens, il nous faut relever deux remarques :

- D'abord, l'absence, dans notre échantillon, de travailleurs industriels; c'est une lacune qui est due en partie à la route des industries dans la région choisie, et en partie à notre inattention, car nous aurions pu en trouver. Le travail dans les carrières, ou dans les fabriques de pierres de béton, telles que celles dont il est question, ne constitue pas un travail industriel. Cependant, quelques unités de l'échantillon ont fait, à telle ou telle période de leur séjour au Liban, des travaux industriels.
- Ensuite, le fait que ces travailleurs, qui remplacent la main-d'oeuvre locale, ne restent pas cantonnés dans les travaux qui ne demandent pas de spécialisation, ou même une certaine confiance. Certains arrivent à des niveaux de vie plus élevés qu'une certaine catégorie de travailleurs locaux, et ils ne font pas tellement exception, du moins dans notre échantillon.

Reste à vérifier si cette "promotion" est due à un long séjour au Liban, ou à une qualification acquise avant de venir; il semble que les deux phénomènes existent, mais c'est dans le sous-titre suivant que nous allons tout de suite en parler.

b- La "mobilité professionnelle". Il y a des travaux qui sont, de leur nature même, mobiles, comme celui de manoeuvre. C'est pour cette raison, d'ailleurs, que nous n'avons pas relevé le passage des unités de cette catégorie d'un secteur à l'autre, quoique nous ayions remarqué que certains manoeuvres agricoles aient toujours travaillé dans ce secteur. Cependant, la règle générale, c'est la mobilité dans le lieu et dans les diverses possibilités qui peuvent s'offrir, tout en restant manoeuvre !

Les travaux, que nous avons qualifiés de services, et auxquels la mobilité n'est pas inhérente, montrent quand même une tendance assez poussée à être divers, pour chaque unité, par la nature et quelques fois par le lieu. C'est ainsi que l'un des "vendeurs" actuels a passé par une fabrique de marbre, un atelier de tourneur, un autre de fabrication et de réparation d'échappements de voiture... L'un ou l'autre des manoeuvres actuels ont, avant de se stabiliser dans cette catégorie, fait le tour de plusieurs activités: fondeur de métal dans une usine, déchargeur dans le port

Quant à ceux que nous avons appelés travailleurs spécialisés, ils présentent deux variétés: quatre d'entre eux ont, dès le début, travaillé dans le domaine de leur spécialisation; les trois autres l'ont acquise après un certain temps d'expérience au Liban.

Comme complément à ces remarques, voici le tableau montrant l'essentiel des caractéristiques de la mobilité, en corrélation avec la forme de séjour :

Mobilité

Séjour	Manoeuvres	Evolution ds.un même éta- blissement	même travail ds.plus. endroits	même trav.ds. le même endroit	Plusieurs travaux		Ferm.	Total
					2	3et+		
Saison- niers	22				5	2		29
Perma- nents	3	2	5	2	1	1		14
Rési- dents		1				4	2	7
Total	25	3	5	2	6	7	2	50

Les rubriques de la mobilité demandent des explications. Pour les manoeuvres, cela signifie qu'ils l'ont toujours été, mais quelques fois dans des secteurs différents, comme nous l'avons dit.

Dans la seconde rubrique, il s'agit d'employés dans un même établissement, mais qui ont suivi une certaine promotion dans le statut et dans l'activité: par exemple, de manoeuvres dans la fabrique de marbre, l'un est devenu concierge téléphoniste... On peut les considérer comme plutôt "stables".

La troisième rubrique contient les éléments qui ont exercé la même activité, dans plusieurs endroits; ce sont surtout des travailleurs spécialisés; malgré la mobilité locale, on peut aussi les considérer, en majorité comme plutôt stables.

La quatrième rubrique n'appelle aucun commentaire.

Dans la cinquième, nous avons fait une distinction entre ceux qui n'ont changé que deux fois de travail (ce sont en général des personnes qui ont commencé par être manoeuvre et qui se sont dirigé ensuite vers un "service") et ceux qui en ont changé 3 fois et plus, et qui sont les vrais "mobiles"; remarquons qu'ils ne sont que sept, alors que les "stables" des catégories 2,3 et 4, sont dix, et que ceux "qui se sont stabilisés" de cette cinquième rubrique sont six.

Les deux fermiers ont suivi des chemins différents; l'un a toujours travaillé la terre, d'abord comme manoeuvre..., et l'autre a passé par des activités très diverses, depuis le manoeuvre, en passant par la boulangerie et le service domestique, jusqu'au labour.

Nous avons conscience que nous progressons ici sur du terrain mouvant; nos informations ne sont pas suffisantes; peut-être aussi pas convenablement exploitées. Nous nous abstenons donc d'émettre des hypothèses, quitte à nous accorder le temps nécessaire pour "digérer" les coordonnées du problème.

D- Le salaire, les dépenses et les économies. En bref, la "vie économique" de ces travailleurs, dont nous avons dit que le but était de "travailler et gagner de l'argent"

1- Les salaires. On peut y distinguer 3 formes principales. La plus importante est celle de l'ouvrier payé à la journée ; c'est ainsi qu'est fixée la valeur du salaire, mais le mode de paiement peut varier à l'extrême. Il y a ceux qui touchent à la fin de la journée, ou de la semaine, ou du mois, ou même de la saison d'été! Nous avons remarqué l'existence d'une habitude assez courante: celle qui donne au patron le droit d'avoir toujours quelques journées non payées. Ainsi, s'il paie au mois, c'est le 15 du mois suivant qu'il paie au travailleur: celui-ci ne pourra donc pas quitter brusquement, lorsqu'il touche son salaire; il doit aviser son patron à l'avance.

Une autre forme, c'est celle du paiement régulier à la fin du mois, d'un salaire dont la valeur est fixée aussi au mois; c'est en général dans les travaux que nous avons qualifiés de "domestiques" que cette forme est pratiquée.

La troisième forme, qui est, dans notre échantillon, la moins importante, mais qui peut être courante, c'est d'être payé au travail *سبتي*. Par exemple, dans une boulangerie, c'est au sac de farine travaillé; dans une fabrique de pierres de béton, c'est selon le nombre de pierres produites. En général, on est ici payé chaque semaine.

Les deux fermiers "louent" la terre qu'ils travaillent, et paient par année une somme forfaitaire. Il ne faut pas oublier que l'un d'entre eux a des rentrées substantielles, des travaux qu'il fait durant ses temps morts.

Pour le cireur de souliers, que nous ne mettrons pas dans le tableau, le gain atteint en moyenne 5 à 6 L.L. par jour; le jour de pointe pour lui, c'est le samedi.

2- Les dépenses. Nous en parlons tout de suite, parce que nous allons donner les résultats des salaires dans un tableau en corrélation avec une caractéristique des dépenses.

L'essentiel de ce que dépensent ces travailleurs au Liban, va à la nourriture, spécialement pour ceux qui ont charge de famille en Syrie; quelques uns payent des loyers symboliques, et achètent de temps en temps des habits ou des "cadeaux" à emporter en Syrie.

Il y a cependant des exceptions; et d'abord, les résidents mariés, qui, eux, dépensent tout leur argent; il faut leur assimiler un ou deux jeunes gens qui dépensent tout au Liban, surtout sur les loisirs...

Ensuite il y a, et c'est assez courant, ceux qui acceptent de laisser la nourriture (et plus souvent, le logement) à la charge du patron; ils sont ainsi sûrs de pouvoir économiser tout leur salaire.

C'est cette caractéristique que nous avons considérée dans le tableau suivant, où nous donnons en corrélation avec la valeur des salaires, si la nourriture (qui fait le gros des dépenses) est à la charge du patron ou du travailleur pour les saisonniers et les permanents seulement; les résidents ont en effet tout à leur propre charge.

Mode de paiement et salaire en L.L.

Dépenses pour la nourriture	par jour			Au travail total mensuel				Au mois			Ferm. 4000 Par an	Total	
	6et 6,5	7et 8	9à 12	200	300	400	-que 150	150à 250	250à 350	350 et+			
S à la ch. du		22	2										
a i s à la ch. du													
o n patron	1	2					1						4
P e t r a v a i l l e u r	2	2	1		1	1			1				8
a patron							1	3	1	1			6
Résidents		1		1				2	1		2		7
Total	3	27	3	1	1	1	2	5	3	1	2		49

L'on voit que les modes les plus courants de fixer les salaires, c'est surtout à la journée (33 cas), et ensuite au mois (11 cas) avec une tendance à trouver le 1er mode surtout chez les saisonniers, et le second, surtout chez les permanents et résidents.

Le fait que la nourriture soit laissée à la charge du patron (10 cas) n'est pas rare; on le rencontre surtout dans les cafés-restaurants, ou dans un établissement que l'on peut considérer comme familial, où la maison du patron est tout près du lieu de travail... Pour les saisonniers, cela reste l'exception. De toutes façons, cela permet aux employeurs de diminuer le salaire. Il y a l'un des permanents qui touche plus de 350 L.L.; et dont la nourriture est à la charge de l'employeur, mais c'est un cuisinier dans un restaurant.

Quant à la valeur du salaire, la tendance la plus forte se situe autour de 200 L.L. (33 cas); si elle les dépasse, c'est en général, pour les travailleurs spécialisés, et si elle est moindre, c'est surtout quand la nourriture est à la charge de l'employeur, ou que le travailleur est encore très jeune.

Nous avons dit plus haut, que le gros des dépenses est consacré à la nourriture. La somme la plus fréquemment citée est de 2.L.L. par jour, pour les solitaires (22 cas) 9 autres cas ont dit dépenser 3 L.L. et 2 cas, 4 L.L.... Pour les autres, il est très difficile d'établir une catégorisation valable; on peut dire que, en gros, ou ils sont à la charge de l'employeur, ou ils ont leur famille au Liban ...

3-Les économies. Nous avons demandé aux travailleurs eux-mêmes de nous estimer leurs économies; c'est évidemment du style "autour de telle somme" que nous avons reçu des réponses, et nous adoptons le même style dans le tableau ci-dessous. C'est compréhensible, puisque cela dépend pour les saisonniers du temps que l'on passe au Liban et presque pour tous, des aléas de l'emploi... C'est donc en corrélation avec la forme de séjour et l'état matrimonial qu'il serait utile de donner la somme des économies par année :

Séjour et état matrimonial.		Economies par année					Total
		Rien ou quasiment rien	moins que 800	De 800 à 1.500	Autour de 2.000	2.500 et plus	
Saison.	L.		11	5			16
	C.		12	1			13
Perman.	M.			2		1	3
	C.	1	2	4	2	2	11
Résid.	M.	6					6
	C.				1		1
Total		7	25	12	3	3	50

Tous les saisonniers et pratiquement tous les permanents "économisent", avec une tendance chez les seconds à pouvoir économiser plus, d'abord parce qu'ils travaillent plus longtemps au Liban, et ensuite parce qu'ils sont davantage dans les services et

dans les travaux spécialisés qui sont généralement mieux rémunérés. Quant aux résidents mariés, ils dépensent tout sur leurs familles. Le résident célibataire dépense en fait sur sa famille au Liban ce qu'il économise personnellement.

L'on peut dire donc, que les travailleurs syriens réalisent, dans une mesure plus ou moins satisfaisante, ce pourquoi ils sont venus au Liban. Il reste à savoir si les résidents ont trouvé effectivement, en s'installant au Liban, des conditions de vie meilleure que celles qu'ils auraient eues en Syrie. Nous le saurons peut-être, quand nous parlerons du "moral" et du retour en Syrie.

. E- Le Logement. Il est évident que ce qui conditionne le choix du logement pour un travailleur syrien, c'est la forme de séjour; il va sans dire qu'il essaiera toujours de loger le moins cher possible.

Cependant, il faut commencer par éliminer les résidents, qui, de ce point de vue, ont une situation particulière. Celui qui est célibataire loge dans la station d'essence où il travaille; mais sa mère et ses frères sont à Zahlé, dans une maison louée à 40 L.L. le mois. Les deux fermiers logent dans des maisons situées sur les terrains qu'ils cultivent. Pour les quatres qui restent, c'est la maison louée avec la famille, à 20 livres pour deux d'entre eux, à 40, pour le troisième et à 50 pour le dernier. Cependant, en cours de semaine, deux d'entre eux logent sur le lieu de leur travail... C'est donc varié à l'envie!

Pour les permanents et les saisonniers, les cas sont un peu plus uniformes, et le fait d'être marié ou célibataire n'entre pas en jeu, puisque de toutes façons, on est là tout seul. Il faut cependant commencer par éliminer quelques cas exceptionnels, avant de donner un panorama général.

Ainsi, l'un des permanents célibataires, le cuisinier, loue un appartement à Beyrouth, alors qu'en cours de semaine, il loge dans le restaurant.

L'un des saisonniers venait d'arriver le matin même; il avait trouvé du travail, mais pas encore de logement; un second "garçon de courses", loge dans la maison même de son patron.

Quant aux quarante restants, ils se répartissent ainsi :

Séjour	Logement						Total
	Loué		Gratuit				
	Par l'employeur	par des trav. en commun	sur lieu trav.		Ailleurs		
		Indiv.	Commun	Indiv.	Commun		
Permanents	2	1	6	3			
Saisonniers		7	1	3	7	9	13
.....							27
Total	2	8	7	6	7	10	40

La tendance dominante chez les permanents, c'est de loger sur le lieu du travail, et gratuitement: dans le café, la station d'essence, la fabrique de pierre ou la carrière...

Pour les saisonniers, qui sont en majorité des manoeuvres, ils ne peuvent loger sur le "lieu de travail", puisque celui-ci est divers; ils ont tendance à loger "ailleurs", c'est-à-dire dans des caves, dans des garages ou dans des chambres-dépôts... Le plus souvent, ils sont logés gratuitement; mais quelques fois, ils paient en commun la chambre qu'ils habitent, et la contribution de chacun se situe entre 2 et 8 LL., jamais plus.

Quant aux conditions de logement: lumière, aération, eau... elles sont, surtout pour les saisonniers, littéralement miséreuses. Dans quelle mesure le ressentent-ils? cela reste à savoir. Peut-être ne se sentent-ils pas trop dépaysés, après tout...

F- Relations humaines et "loisirs". Le travailleur syrien est un étranger dans un milieu qui n'est pas le sien; la seule raison pour sa présence, c'est son besoin de travailler, et le besoin du milieu pour son énergie au travail. Le schéma général, c'est cette acceptation mutuelle; qui confère au travailleur un statut bien défini.

Cependant, les variations peuvent exister; et plus le saisonnier tend à devenir permanent, et le permanent résident, le schéma s'enrichit de nouvelles coordonnées.

La structure relationnelle qui peut ainsi exister ne peut sûrement pas être entièrement couverte par un échantillon aussi réduit que le nôtre. Ce que nous allons pouvoir dégager, ce sont des tendances générales. Nous essaierons de le faire selon deux aspects différents: les relations humaines, durant le travail d'abord, et en dehors du travail, ensuite, donc durant ce qu'on pourrait appeler les temps de "loisirs".

1- Dans le travail. Chez les saisonniers, et en particulier les manoeuvres parmi eux, la tendance générale est à se contenter du schéma général de relation; il est teinté, de la part des employeurs et des nationaux en général, par une infériorité, ajoutée à la position d'altérité qui est conférée au manoeuvre. Et celui-ci le ressent au fond de lui-même, bien que, très souvent, il le cache; ce n'est qu'à des moments privilégiés qu'il peut "s'ouvrir". Nous tenons, ici, à donner les paroles même d'un manoeuvre saisonnier, marié et père de deux enfants, âgé de 49 ans, et qui vient au Liban depuis plus de 13 ans toujours à Faraya... "La vie du manoeuvre, nous a-t-il dit, est faite toute d'abjection et de misère (ذل وحرارة)... Un type qui ne vaut pas 10 livres (remarquons le critère d'appréciation: argent), et qui ne sait pas, que, chez nous, nous sommes cinq fois plus importants que lui, chez lui, et que ce sont les circonstances qui nous ont obligés à venir au Liban, vient nous dire: toi, tu ne comprends rien! Nous sommes aux yeux de quelques uns, comme des chiens; on ne nous rend même pas le bonjour!"

Les permanents et les résidents, par contre, ont un statut différent, du point de vue de la composante relationnelle: ce sont toujours des "travailleurs" qui vendent leur travail, mais en plus, si ce n'est pas le mépris, c'est toujours l'infériorité qui caractérise leur position et qui prend forme d'un paternalisme de la part des employeurs, où la supériorité d'un côté, et le besoin de

sécurité de l'autre, trouvent satisfaction. Cette tendance se manifeste surtout dans les activités que nous avons appelées "services".

Il est évident que ce sont des tendances générales que nous montrons là; nous ne pouvons même pas appuyer notre hypothèse de chiffres précis dans notre échantillon. Et ces tendances sont dépassées parfois, lorsque le travailleur est armé, soit d'une forte personnalité, soit d'une spécialisation qui lui permet d'occuper un statut au travail plus élevé que les manoeuvres ou les travailleurs dans les "services".

Quoiqu'il en soit, ce sont ces schémas relationnels, avec leurs teintes différentes qui commandent surtout le reste des relations humaines, et la façon d'occuper ses "loisirs".

2- En dehors du travail. Quel est le temps en dehors du travail que peuvent avoir ces travailleurs? Pour les manoeuvres saisonniers, c'est en général après dix-sept heures, et les jours où ils sont sans travail, et qui ne sont pas nombreux. Ce temps est indifféremment employé à "récupérer" par le sommeil, à "laver ses habits". Ce sont les moments aussi où l'on se retrouve pour boire le thé, jouer aux cartes... Rappelons que pour les saisonniers, le logement le plus courant est celui que nous avons qualifié de commun, c'est-à-dire, où plusieurs (parfois deux ou trois dizaines dans une même chambre) se retrouvent après le travail; 19 cas pour 8 logements individuels. Il est courant, dans les villages où il y a de grands rassemblements de ces travailleurs (Kfar-débiano, Faraya...), d'entendre dire parmi les gens du village, que ces Syriens se livrent parfois entre eux, à côté des "loisirs" sains comme le thé ou le jeu de cartes, à des pratiques moins saines, comme l'homosexualité... Jusqu'à quel point ces opinions sont-elles fondées? et si elles le sont, jusqu'à quel point cette réalité est universelle? Nous ne pouvons évidemment le dire. Nous avons eu des témoignages "oculaires", mais nous ne pouvons rien dire sur la fréquence de telles pratiques, et nous n'essaierons pas d'expliquer: c'est trop vague; il était cependant nécessaire d'en faire mention.

Pour les permanents, qui ont tendance, avons-nous dit, à travailler dans les services, les temps morts sont en général plus courts; il n'y a que les congés qui comptent, et la façon de les remplir est assez variée. Ce sont en majorité des célibataires (11 sur 14), et en général, jeunes. Ils ont des amis libanais, ils aiment aller au cinéma, et parfois dans les bars et les cafés... Nous avons mentionné deux cas de jeunes gens qui dépensent pratiquement tout leur argent!

Quant aux résidents, qui sont mariés, c'est dans leurs maisons familiales qu'ils passent le plus clair de leur temps, en dehors du travail; quelques fois, ils rendent des visites à des parents, des amis, ou même des voisins, pour voir la T.V...

Encore une fois, ce sont des tendances générales, que nous ne pouvons même pas étayer de chiffres! Ces hypothèses nécessitent, pour être vérifiées ou infirmées, des recherches psycho-sociologiques plus poussées et plus précises. Nous pouvons cependant les résumer comme suit: Les saisonniers manoeuvres ont tendance à s'isoler et à se regrouper entre eux; les permanents, surtout des jeunes, et les résidents, surtout des mariés, ont plutôt tendance à entrer dans la vie sociale, chacun selon sa catégorie. Les critères qui entrent en jeu, pour déterminer ces structures relationnelles, ce sont: la forme de séjour, l'activité professionnelle, l'âge et l'état matrimonial; sans que l'on puisse dire lequel est le plus important, puisque chacun l'est relativement à l'un ou à l'autre aspect du problème.

G- Les relations avec le pays d'origine et leur avenir. Le problème ne se pose pas, sous ce rapport-là, pour les saisonniers. Le fait même qu'ils le soient, signifie qu'ils conservent avec le pays d'origine des relations intenses: maison familiale et terrains, pour les mariés, autant que pour les célibataires. Si leur cas doit quand même être examiné, nous pensons qu'il peut l'être selon la direction suivante: pourquoi ces saisonniers, qui, pour bon nombre d'entre eux du moins, viennent au Liban depuis plusieurs années, ne deviennent pas permanents, ou même résidents?

Nous pouvons déjà donner les éléments d'une réponse. Presque tous affirment qu'ils sont "heureux" de travailler au Liban, mais qu'ils préfèrent le faire en Syrie, parce qu'ils ont "le mal du pays et de la famille", et qu'ils sont étrangers au Liban. S'ils y viennent quand même, c'est qu'ils ne trouvent pas toujours du travail en Syrie; l'ensemble de ces réponses est donné par 26 saisonniers. Seuls les trois autres ont dit qu'ils aimeraient s'établir au Liban.

Mais le problème se pose en plein pour les autres.

Pour les résidents d'abord. 6 sur 7 ne pensent pas rentrer en Syrie. Paradoxalement, le 7ème, qui pense rentrer un jour en Syrie, sans définir le délai, c'est celui qui est venu depuis 20 ans au Liban, qui s'est marié à une libanaise, qui est très apprécié par les habitants du village où il se trouve! Ce qui le pousse à rentrer, c'est quand même le sentiment, profondément ancré, qu'il est "étranger", conjugué avec le fait que, matériellement, le niveau de vie est moins élevé en Syrie, et qu'il pourrait y vivre plus honnêtement, d'autant plus qu'il y a construit une maison...

Il reste cependant l'exception. Les cinq autres mariés ne pensent pas du tout retourner en Syrie; pourtant, quatre d'entre eux y ont une maison et des terrains qu'ils louent. Ils se sont réellement établis au Liban, et le disent sans hésitations!

Pour le célibataire, sa réponse a été: "Tant que la mésentente existera entre mon père et ma mère, je ne pense pas que nous retournerions en Syrie."

C'est donc une catégorie relativement intégrée. Peut-on dire que le fait d'être résident est un signe d'intégration? Peut-être; la taille de l'échantillon ne permet pas de répondre autrement.

Quant aux permanents, ils se répartissent ainsi: 3 voudraient s'établir au Liban; 6 sont satisfaits de leur travail au Liban, mais pensent rentrer bientôt définitivement, dont deux mariés pour retrouver leur famille, et quatre célibataires pour se... marier! Les quatre autres viennent malgré eux travailler au Liban, parce qu'ils ne peuvent le faire en Syrie, et rejoignent ainsi la majorité des saisonniers.

En définitive, le bilan n'est donc pas positif. Si nous nous rappelons que dans le choix des unités de l'échantillon, nous avons recherché les cas apparemment intégrés, notre pessimisme doit redoubler. Ces travailleurs, dans leur majorité, ne voudraient pas s'établir au Liban, et tout effort qu'il font pour "communiquer" avec la société d'accueil semble être un pis-aller: leur monde est ailleurs!

En conclusion à ce chapitre, nous en donnerons un bref résumé, et nous émettrons une hypothèse.

Il s'est créé, dans le milieu de sous-emploi en Syrie, un climat favorisant le départ des travailleurs vers le Liban, où ils s'insèrent par des voies institutionnalisées, telles que le "marché du travail" ou "les anciens". Le séjour au Liban peut être saisonnier et alors, on fait surtout des travaux de manoeuvre, ou permanent, et l'on se dirige davantage vers les services; il est rare que l'on devienne résident. Et durant ce séjour, les travailleurs acceptent de vivre dans des conditions de logement et de nourriture misérables, pour réaliser ce pourquoi ils sont venus: des économies qui sont, pour eux et pour leurs familles, un moyen d'élever leur niveau de vie. Dans ces conditions, les contacts sociaux, en dehors du travail, sont rares et deviennent exceptionnellement normaux, et le souhait, c'est de pouvoir travailler et gagner aussi bien en Syrie, et se passer ainsi de cette émigration aliénante.

Voilà un résumé des tendances les plus marquées, dans l'ensemble du phénomène. Force nous est donc, de lui donner ses véritables dimensions "économiques", et de dire que les problèmes sociaux qu'il soulève sont contingents, ce qui mitige un peu notre pessimisme de tout à l'heure. Notre hypothèse, c'est que le jour où les milieux d'origine de cette population lui offrent les possibilités, même moindres que celles du Liban, d'emplois permanents, ces travailleurs ne viendront plus, et le Liban en ressentira les effets. Quant à évaluer le temps où se fera ce bouleversement, c'est une étude de l'économie des milieux d'origine qui peut seule le permettre; et il est possible d'en trouver comme une introduction dans l'opinion de ces travailleurs eux-mêmes.

CONCLUSION

Nous avons situé la migration de la main-d'oeuvre syrienne vers le Liban, dans le cadre général de ce phénomène sociologique, en nous référant surtout à l'expérience européenne. Nous l'avons aussi situé dans le cadre des mouvements migratoires dont le Liban est, soit le point de départ, soit le point d'arrivée. Nous avons enfin, dans une modeste recherche sur le terrain, brossé les grandes tendances de ce mouvement et émis quelques hypothèses.

Notre but était de situer le phénomène, et aussi de montrer son importance dans le cadre du Liban. Ses conséquences économiques tout aussi bien que politiques et sociales, revêtent donc la même importance, et appellent des études scientifiques, qui soient à la taille du phénomène lui-même. Ces recherches devront mettre à contribution des organismes de l'Etat, tels que la Sûreté Générale ou les Ministères du Travail et du Plan, pour fournir des statistiques soigneusement relevées, et fonctionnellement établies, qui sont la condition fondamentale pour une étude de ce genre. Nous attendons d'ailleurs avec impatience les résultats de l'enquête sur la population active au Liban, que la Direction Centrale de la Statistique a menée sur le terrain, vers les débuts de l'année 1971; il semble que l'exploitation des résultats soit en bonne marche...

Il devient donc urgent de se pencher sur le problème; et si nous remercions le Centre de Recherches de l'Institut des Sciences Sociales, de nous avoir permis de faire cette étude préliminaire, nous le faisons aussi parce qu'il nous a donné ainsi l'occasion de découvrir là un champ d'études, auquel nous allons essayer d'intéresser le plus de chercheurs possible, et de créer une équipe pour s'y consacrer, si cela s'avère possible; nous y consacrerons nous-mêmes une bonne partie de notre effort réflexif et de nos recherches; ce modeste travail préparatoire ne restera pas, de cette façon, sans lendemain.

TABLE DES GRAPHIQUES

	<u>Page</u>
Graphique I - Mouvement des voyageurs libanais, de 1956 à 1970, par le Port de Beyrouth et l'AIB, selon les statistiques communiquées par la Sûreté Générale	30
Graphique II - Les résidents étrangers au Liban, de 1963 à 1968, selon les statistiques com- muniquées par la Sûreté Générale	30
Graphique III - Les permis de travail délivrés aux étrangers, de 1966 à 1970, par nationalité et par profession, selon les statistiques communiquées par le Ministère du Travail	37
Graphique IV - Le mouvement des voyageurs syriens, de 1956 à 1970, selon les sta- tistiques communiquées par la Sûreté Générale	40
Graphique V - Les soldes des entrées et sorties de syriens au Liban, par mois et par année, de 1967 à 1971, selon les statistiques communiquées par la Sûreté Générale	42

République Libanaise

Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public
(C.P.E.S.P.)

TABLE DES MATIERES

	République Libanaise Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public (C.P.E.S.P.)	<u>Page</u>
Avant-propos		
Introduction		1
Première partie: La migration de main-d'oeuvre, phéno- mène sociologique		4
Chapitre I - L'éventail des migrations		6
Chapitre II - La migration de main-d'oeuvre		9
Chapitre III - Les problèmes que pose aux pays d'accueil, la présence de la main-d'oeuvre étrangère		17
Chapitre IV - Analyses théoriques et conceptuelles des problèmes posés par l'immigration		21
Bibliographie utilisée dans la première partie		25
Deuxième partie: La migration de main-d'oeuvre dans le cadre libanais		26
Chapitre I - De l'émigration à l'immigration		28
Chapitre II - Le phénomène de l'immigration au Liban		33
Chapitre III - L'immigration syrienne au Liban		39
Chapitre IV - Les conditions génératrices du phénomène au Liban		47
Troisième Partie: Une pré-enquête		50
Chapitre I - A - Conditions techniques		51
B - Présentation de l'échantillon		56
Chapitre II - Présentation et analyse des résultats de la pré-enquête		61
Conclusion		84
Table des graphiques		85

الجمهورية اللبنانية
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام